

Présenté par
Jean-Paul Huchon
*Président du conseil régional
d'Île-de-France*

**LA POLITIQUE REGIONALE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE
HANDICAP**

CINQUIEME AFFECTATION POUR 2014

Chapitre 904 « Santé et action sociale »
Sous- fonction 42 « Action sociale »

Programme HP 42-004 (142 004) « Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap »

Chapitre 934 « Santé et action sociale »
Sous-fonction 42 « Action sociale »

Programme HP 42-003 (142 003) « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire »

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS	4
ANNEXE AU RAPPORT	5
BILANS SIMPLIFIES ET COMPTES DE RESULTATS DES ORGANISMES EN INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	5
BILANS SIMPLIFIES ET COMPTES DE RESULTAT DES ORGANISMES FONCTIONNEMENT	6
BILANS SIMPLIFIES ET COMPTES DE RESULTAT DES ORGANISMES INVESTISSEMENT	15
PROJET DE DELIBERATION	24
ANNEXE N°1 A LA DELIBERATION	27
TABLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS ET PROJETS BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL AU TITRE DE LA POLITIQUE REGIONALE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	27
ANNEXE N°2 A LA DELIBERATION	37
FICHES DETAILLEES DES OPERATIONS ET PROJETS BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL AU TITRE DE LA POLITIQUE REGIONALE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	37
ANNEXE N°3 A LA DELIBERATION	111
TABLEAUX RECAPITULATIFS DES OPERATIONS D'AIDES TECHNIQUES, APPAREILLAGES ET ADAPTATIONS DE LOGEMENTS PRESENTES AU TITRE DES FONDS DEPARTEMENTAUX DE COMPENSATION DU HANDICAP	111
1. Acquisition d'aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	112
2. Adaptation des logements au handicap	113

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération n° **CR 23-11 du 7 avril 2011** relative à la politique sociale régionale, la Région a souhaité renforcer son action en faveur des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des personnes en situation d'exclusion.

Outre ses interventions en direction des établissements et services médico-sociaux, la Région a pu ainsi renouveler sa contribution aux fonds départementaux de compensation du handicap des maisons départementales des personnes handicapées franciliennes (MDPH) tant en ce qui concerne les acquisitions d'aides techniques, d'appareillages que pour l'adaptation des logements au handicap.

Depuis la mise en place de ce dispositif en 2004, la Région a pu soutenir ainsi le financement de **7 889** aides techniques et appareillages et l'adaptation de **2 279** logements au handicap.

En 2014, sur la base de conventions pluriannuelles (2014-2016) dont le modèle a été adopté par délibération n° CP 13-805, le 20 novembre 2013, ce dispositif concerne les 8 départements franciliens, pour lesquels il est proposé d'approuver les aides présentées ci-après. Des avenants votés par délibération n° CP14-114, le 30 janvier 2014, précisent, afin de respecter le budget voté pour 2014, le montant maximum d'aides régionales à verser cette année aux MDPH.

De plus, il est proposé d'approuver des aides aux projets associatifs (au nombre de **4**), ainsi qu'au financement d'opérations en investissement portées par des établissements et services sociaux et médico-sociaux du champ du handicap (au nombre de **7**) en plus des aides sollicitées par les MDPH au titre des fonds départementaux de compensation du handicap (au nombre de **13**).

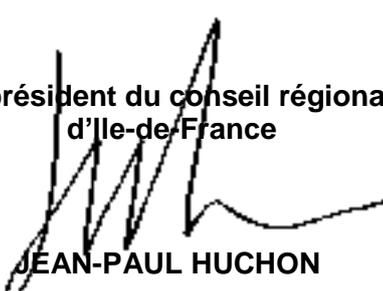
Ainsi, ce rapport vous propose de participer, **dans le cadre de la politique sociale régionale en faveur du handicap**, votée par délibération n° CR 23-11 du 7 avril 2011, à la réalisation de **24 opérations et projets** :

- **20** opérations pour un montant total affecté de **488 546 €**, sur le programme HP 42 004 (142 004) « Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap » ;
- **4** projets – dont 1 programme triennal – pour un montant total de **32 500 €**, programme HP 42 003 (142 003) « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire ».

Ces opérations vous sont présentées dans les fiches-projets annexées à la délibération (annexe 2).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le président du conseil régional
d'Île-de-France



JEAN-PAUL HUCHON

**ANNEXE AU RAPPORT
BILANS SIMPLIFIES ET COMPTES DE RESULTATS
DES ORGANISMES EN INVESTISSEMENT ET
FONCTIONNEMENT**

**BILANS SIMPLIFIES ET
COMPTES DE RESULTAT DES ORGANISMES
FONCTIONNEMENT**

BILAN SIMPLIFIE DE L'ASSOCIATION GESAT							
Exercice du 1/01/2013 au 31/12/2013							
	ACTIF				PASSIF		
	Brut	Amortissements &	Net année N	Net année N-1		Année N	Année N-1
Actif Immobilisé [1]							
Immobilisations incorporelles	43 785,00	20 916,00	22 869,00	7 557,00	Fonds associatifs	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	74 556,00	27 396,00	47 160,00	10 236,00	Ecart de réévaluation		
terrains			0,00		Réserves	35 063,00	35 063,00
constructions et installations techniques			0,00		Report à nouveau	-2 501,00	1 246,00
immobilisations corporelles en cours			0,00		Résultat de l'exercice	845,00	-3 746,00
autres	0,00		0,00	0,00	Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Immobilisations financières	26 042,00	0,00	26 042,00	14 810,00	Subventions d'investissement		
participations et créances rattachées			0,00		Provisions réglementées		
dépôts, cautionnements, avances et prêts			0,00				
autres titres immobilisés			0,00				
Sous-Total [1]	144 383,00	48 312,00	96 071,00	32 603,00	Sous-Total [1]	33 407,00	32 563,00
Comptes de liaison [2]					Comptes de liaison [2]		
Compte de liaison fonctionnement					Compte de liaison fonctionnement		
Compte de liaison investissement					Compte de liaison investissement		
Sous-total [2]	0,00	0,00	0,00	0,00	Sous-total [2]	0,00	0,00
Actif Circulant [3]					Provisions pour risques et charges		
Avances et acomptes versés	493,00		493,00	0,00	Fonds dédiés		
Créances	576 564,00	9 245,00	567 319,00	653 684,00	Sous-Total [3]	0,00	0,00
redevables, usagers et comptes rattachés	472 417,00		472 417,00	430 222,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de		
valeurs mobilières de placement	10 090,00		10 090,00	10 090,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de	8 360,00	6 181,00
disponibilités	28 067,00		28 067,00	120 555,00	Concours Bancaires courants	71 072,00	17 752,00
charges constatées d'avance	26 224,00		26 224,00	10 956,00	Avances et acomptes	300,00	347,00
autres	39 766,00		39 766,00	81 861,00	Dettes fournisseurs	139 184,00	160 760,00
			0,00		Dettes fiscales et sociales	169 926,00	160 604,00
Sous-total [3]	577 057,00	9 245,00	567 812,00	653 684,00	Dettes sur immobilisations		
Comptes de régularisation [4]					Autres dettes		706,00
Charges à répartir					Produits constatés d'avance	241 633,00	307 376,00
Primes remboursements des emprunts					Sous-Total [4]	630 475,00	653 726,00
Ecart de conversion actif					Ecart de conversion passif		
					Sous-Total [5]	0,00	0,00
Sous-total [4]	0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL GENERAL [5] = [1]+[2]+[3]+[4]	721 440,00	57 557,00	663 883,00	686 287,00	TOTAL GENERAL [6] = [1]+[2]+[3]+[4]+[5]	663 882,00	686 289,00

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE : 2013			ASSOCIATION : GESAT		
CHARGES			CHARGES SUITE		
60	Achats (sauf 603)		86	Emplois des contributions volontaires	
601	Matières premières	0	860	Secours en nature	0
602	Autres approvisionnements	0	861	Mise à disposition gratuite de biens	0
604	Etudes et prestations	188 043	862	Prestations	0
605	Matériels, équipements et travaux		864	Personnels bénévoles	0
606	Achats non stockés de matières et fournitures	11 138	Total emplois des contributions		
607	Achats de marchandises	0	TOTAL CHARGES (hors contributions)		
608	Frais accessoires d'achats	0	TOTAL CHARGE		
Total achats		199 182			
603	Variation des stocks	0			
61	Services extérieurs		PRODUITS		
611	Sous-traitance générale		70	Ventes de produits et services	
612	Redevances de crédit-bail	0	701	Ventes de produits finis	0
613	Locations	75 061	702	Ventes de produits intermédiaires	0
614	Charges locatives	31 394	703	Ventes de produits résiduels	0
615	Entretien et réparations	21 864	704	Travaux	0
616	Primes d'assurances	7 125	705	Etudes	0
617	Etudes et recherches		706	Prestations de services	1 225 768
618	Divers	22 581	707	Ventes de marchandises	0
Total services extérieurs		158 025	708	Produits des activités annexes	27 856
62	Autres services extérieurs		Total ventes de produits et services		
621	Personnel extérieur	0	1 253 624		
622	Rémunérations d'intermédiaires	68 884	75	Produits de gestion	
623	Publicité et relations publiques	21 795	751	Redevances pour concessions	6 486
624	Transports	68	754	Collectes	0
625	Déplacements et réceptions	61 680	756	Cotisations	0
626	Frais postaux et de télécoms	13 929	758	Produits divers de gestion courante	20 011
627	Services bancaires et assimilés	1 738	Total produits de gestion		
628	Divers	12 937	26 498		
Total autres services extérieurs		181 029	Autres produits		
64	Charges de personnel		71	Production stockée	0
641	Rémunérations du personnel	502 994	72	Production immobilisée	0
645	Charges de sécurité sociale	214 275	74	Subventions d'exploitation	30 000
647	Autres charges sociales	1 382	76	Produits financiers	1 030
648	Autres charges du personnel	26 425	77	Produits exceptionnels	23 421
Total charges de personnel		745 076	78	Reprises sur amortissements et provisions	0
Autres charges			79	Transferts de charges	10 959
63	Impôts et taxes	3 541	Total autres produits		
65	Autres charges de gestion courante	4 310	65 411		
66	Charges financières	1 545	87	Contributions volontaires	
67	Charges exceptionnelles	32 686	870	Bénévolat	0
68	Dotations aux amortissements et provisions	19 294	871	Prestations en nature	0
69	Impôts sur les sociétés		872	Dons en nature	0
Total autres charges		61 376	Total contributions volontaires		
			0		
			TOTAL PRODUITS (hors contributions)		
			1 345 533		
			TOTAL PRODUITS		
			1 345 533		
			RESULTAT (hors contributions)		
			845		

 Région Ile de France		BILAN SIMPLIFIE DE L'ASSOCIATION				REGARD'EN France CIE - CRTH	
		Exercice du 1/01/2013 au 31/12/2013					
ACTIF						PASSIF	
	Brut	Amortissements & provisions	Net anné N	Net année N-1		Année N	Année N-1
Actif Immobilisé [1]							
Immobilisations incorporelles			0,00	0,00	Fonds associatifs	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	318 192,00	0,00	318 192,00	354 995,00	Ecarts de réévaluation		
terrains			0,00		Réserves		
constructions et installations techniques			0,00		Report à nouveau	-121 450,00	8 105,00
immobilisations corporelles en cours			0,00		Résultat de l'exercice	-1 142,00	-129 555,00
autres	0,00		0,00	0,00	Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Immobilisations financières	20 835,00	0,00	20 835,00	27 704,00	Subventions d'investissement	291 152,00	337 720,00
participations et créances rattachées			0,00		Provisions réglementées		
dépôts, cautionnements, avances et prêts	0,00		0,00				
autres titres immobilisés			0,00				
Sous-total [1]	339 027,00	0,00	339 027,00	382 699,00	Sous-total [1]	168 560,00	216 270,00
Comptes de liaison [2]					Comptes de liaison [2]		
Compte de liaison fonctionnement					Compte de liaison fonctionnement		
Compte de liaison investissement					Compte de liaison investissement		
Sous-total [2]	0,00	0,00	0,00	0,00	Sous-total [2]	0,00	0,00
Actif Circulant [3]					Provisions pour risques et charges	10 000,00	30 000,00
Stocks et en cours	0,00		0,00	0,00	Fonds dédiés		
Créances	238 814,00		238 814,00	180 970,00	Sous-total [3]	10 000,00	30 000,00
redevables, usagers et comptes rattachés	81 742,00		81 742,00	0,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à plus d'un an	140 275,00	88 383,00
valeurs mobilières de placement	14 149,00		14 149,00	0,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à moins d'un an		
disponibilités	142 923,00		142 923,00	0,00	Avances et acomptes		
charges constatées d'avance	0,00		0,00		Dettes fournisseurs	54 823,00	104 462,00
autres	0,00		0,00	0,00	Dettes fiscales et sociales	185 606,00	75 202,00
			0,00		Dettes sur immobilisations		
Sous-total [3]	238 814,00	0,00	238 814,00	180 970,00	Autres dettes	18 577,00	49 352,00
					Produits constatés d'avance	0,00	
Comptes de régularisation [4]					Sous-total [4]	399 281,00	317 399,00
Charges à répartir	0,00		0,00	0,00	Ecart de conversion passif		
Primes remboursements des emprunts							
Ecarts de conversion actif					Sous-total [5]	0,00	0,00
Sous-total [4]	0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL GENERAL [5] = [1]+[2]+[3]+[4]	577 841,00	0,00	577 841,00	563 669,00	TOTAL GENERAL [6] = [1]+[2]+[3]+[4]+[5]	577 841,00	563 669,00

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE : 2013			ASSOCIATION : REGARD'EN France CIE - CRTH		
CHARGES			CHARGES SUITE		
60	Achats (sauf 603)		86	Emplois des contributions volontaires	
601	Matières premières	0,00	860	Secours en nature	0,00
602	Autres approvisionnements	0,00	861	Mise à disposition gratuite de biens	0,00
604	Etudes et prestations	21 752,00	862	Prestations	0,00
605	Matériels, équipements et travaux	0,00	864	Personnels bénévoles	0,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00		Total emplois des contributions	0,00
607	Achats de marchandises	46 761,00		TOTAL CHARGES (hors contributions)	666 925,00
608	Frais accessoires d'achats	0,00		TOTAL CHARGE	666 925,00
	Total achats	68 513,00			
603	Variation des stocks	0,00			
61	Services extérieurs			PRODUITS	
611	Sous-traitance générale	21 753,00	70	Ventes de produits et services	
612	Redevances de crédit-bail	0,00	701	Ventes de produits finis	0,00
613	Locations	89 729,00	702	Ventes de produits intermédiaires	0,00
614	Charges locatives	10 506,00	703	Ventes de produits résiduels	0,00
615	Entretien et réparations	5 143,00	704	Travaux	0,00
616	Primes d'assurances	4 945,00	705	Etudes	0,00
617	Etudes et recherches	2 602,00	706	Prestations de services	309 589,00
618	Divers	2 644,00	707	Ventes de marchandises	
	Total services extérieurs	137 322,00	708	Produits des activités annexes	0,00
62	Autres services extérieurs			Total ventes de produits et services	309 589,00
621	Personnel extérieur	48 957,00	75	Produits de gestion	
622	Rémunérations d'intermédiaires	0,00	751	Redevances pour concessions	0,00
623	Publicité et relations publiques	4 828,00	754	Collectes	0,00
624	Transports	1 330,00	756	Cotisations	0,00
625	Déplacements et réceptions	26 315,00	758	Produits divers de gestion courante	115 530,00
626	Frais postaux et de télécoms	1 722,00		Total produits de gestion	115 530,00
627	Services bancaires et assimilés	1 762,00		Autres produits	
628	Divers	0,00	71	Production stockée	0,00
	Total autres services extérieurs	84 914,00	72	Production immobilisée	0,00
64	Charges de personnel		74	Subventions d'exploitation	116 611,00
641	Rémunérations du personnel	201 823,00	76	Produits financiers	69,00
645	Charges de sécurité sociale	86 869,00	77	Produits exceptionnels	91 780,00
647	Autres charges sociales	37 597,00	78	Reprises sur amortissements et provisions	30 000,00
648	Autres charges du personnel	0,00	79	Transferts de charges	2 204,00
	Total charges de personnel	326 289,00		Total autres produits	240 664,00
	Autres charges		87	Contributions volontaires	
63	Impôts et taxes	5 457,00	870	Bénévolat	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	871	Prestations en nature	0,00
66	Charges financières	2 671,00	872	Dons en nature	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 157,00		Total contributions volontaires	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	37 597,00		TOTAL PRODUITS (hors contributions)	665 783,00
69	Impôts sur les sociétés	0,00		TOTAL PRODUITS	665 783,00
	Total autres charges	49 887,00			
				RESULTAT (hors contributions)	-1 142,00

		BILAN SIMPLIFIE DU SIEGE DE LA FEDERATION DES APAJH					
		Exercice du 1/01/2013 au 31/12/2013					
ACTIF						PASSIF	
	Brut	Amortissements & provisions	Net anné 2013	Net année 2012		Année 2013	Année 2012
Actif Immobilisé [1]							
Immobilisations incorporelles	304 591,68	126 642,50	177 949,18	74 609,76	Fonds associatifs	1 306 437,58	1 044 324,25
Immobilisations corporelles	10 954 557,17	1 265 010,14	9 689 547,03	10 054 219,06	Ecarts de réévaluation		
terrains	34 682,92		34 682,92	34 682,92	Réserves	13 326 386,59	12 100 018,61
constructions et installations techniques	10 919 874,25	1 265 010,14	9 654 864,11	10 019 536,14	Report à nouveau	-5 660 879,24	-4 225 839,80
immobilisations corporelles en cours			0,00	0,00	Résultat de l'exercice	-1 126 731,70	-1 435 039,44
autres	0,00		0,00	0,00	Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Immobilisations financières	8 598 602,06	0,00	8 598 602,06	8 354 432,06	Subventions d'investissement		
participations et créances rattachées	27 951,30		27 951,30	27 617,30	Provisions réglementées	55 681,03	55 681,03
dépôts, cautionnements, avances et prêts	3 678,49		3 678,49	3 678,49			
autres titres immobilisés	8 566 972,27		8 566 972,27	8 323 136,27			
Sous-Total [1]	19 857 750,91	1 391 652,64	18 466 098,27	18 483 260,88	Sous-Total [1]	7 900 894,26	7 539 144,65
Comptes de liaison [2]					Comptes de liaison [2]		
Compte de liaison fonctionnement	6 803 736,85		6 803 736,85	5 775 232,36	Compte de liaison fonctionnement	3 608 266,88	1 469 867,65
Compte de liaison investissement					Compte de liaison investissement		
Sous-total [2]	6 803 736,85	0,00	6 803 736,85	5 775 232,36	Sous-total [2]	3 608 266,88	1 469 867,65
Actif Circulant [3]							
Stocks et en cours	0,00		0,00	0,00	Provisions pour risques et charges	846 205,20	679 085,32
Créances	38 528 423,12	381 561,97	38 146 861,15	30 985 868,16	Fonds dédiés		
redevables, usagers et comptes rattachés	1 015 184,23	157 887,98	857 296,25	823 786,06	Sous-Total [3]	846 205,20	679 085,32
valeurs mobilières de placement	15 603 738,74		15 603 738,74	14 503 058,51	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à plus d'un an	49 182 497,72	43 314 499,41
disponibilités	20 994 414,71		20 994 414,71	14 838 926,09	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à moins d'un an		18 630,74
charges constatées d'avance	47 774,95		47 774,95	89 098,51	Avances et acomptes		
autres	867 310,49	223 673,99	643 636,50	730 998,99	Dettes fournisseurs	807 407,98	1 123 450,22
			0,00		Dettes fiscales et sociales	836 486,88	898 674,31
					Dettes sur immobilisations		
Sous-total [3]	38 528 423,12	381 561,97	38 146 861,15	30 985 868,16	Autres dettes	189 014,11	200 929,00
					Produits constatés d'avance	45 923,24	80,00
Comptes de régularisation [4]					Sous-Total [4]	51 061 329,93	45 556 263,68
Charges à répartir					Ecarts de conversion passif		
Primes remboursements des emprunts							
Ecarts de conversion actif					Sous-Total [5]	0,00	0,00
Sous-total [4]	0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL GENERAL [5] = [1]+[2]+[3]+[4]	65 189 910,88	1 773 214,61	63 416 696,27	55 244 361,40	TOTAL GENERAL [6] = [1]+[2]+[3]+[4]+[5]	63 416 696,27	55 244 361,30

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE : 2013			ASSOCIATION : SIEGE DE LA FEDERATION DES APAJH		
CHARGES			CHARGES SUITE		
60	Achats (sauf 603)		86	Emplois des contributions volontaires	
601	Matières premières	0,00	860	Secours en nature	0,00
602	Autres approvisionnements	0,00	861	Mise à disposition gratuite de biens	0,00
604	Etudes et prestations	0,00	862	Prestations	0,00
605	Matériels, équipements et travaux	0,00	864	Personnels bénévoles	0,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	284 750,76		Total emplois des contributions	0,00
607	Achats de marchandises	0,00		TOTAL CHARGES (hors contributions)	10 759 643,49
608	Frais accessoires d'achats	0,00		TOTAL CHARGE	10 759 643,49
	Total achats	284 750,76			
603	Variation des stocks	0,00			
61	Services extérieurs		PRODUITS		
611	Sous-traitance générale	625 529,79	70	Ventes de produits et services	
612	Redevances de crédit-bail	0,00	701	Ventes de produits finis	0,00
613	Locations	1 213 601,43	702	Ventes de produits intermédiaires	0,00
614	Charges locatives	507 809,11	703	Ventes de produits résiduels	0,00
615	Entretien et réparations	219 572,70	704	Travaux	0,00
616	Primes d'assurances	32 924,37	705	Etudes	0,00
617	Etudes et recherches		706	Prestations de services	3 486 760,92
618	Divers	515 867,48	707	Ventes de marchandises	0,00
	Total services extérieurs	3 115 304,88	708	Produits des activités annexes	0,00
62	Autres services extérieurs			Total ventes de produits et services	3 486 760,92
621	Personnel extérieur	132 598,32	75	Produits de gestion	
622	Rémunérations d'intermédiaires	772 719,93	751	Redevances pour concessions	0,00
623	Publicité et relations publiques	120 154,52	754	Collectes	0,00
624	Transports	196 592,88	756	Cotisations	3 899 796,12
625	Déplacements et réceptions	465 673,77	758	Produits divers de gestion courante	1 387 839,27
626	Frais postaux et de télécoms	105 072,00		Total produits de gestion	5 287 635,39
627	Services bancaires et assimilés	31 513,95	Autres produits		
628	Divers	79 733,68	71	Production stockée	0,00
	Total autres services extérieurs	1 904 059,05	72	Production Immobilisée	0,00
64	Charges de personnel		74	Subventions d'exploitation	226 257,78
641	Rémunérations du personnel	2 920 776,27	76	Produits financiers	411 409,47
645	Charges de sécurité sociale	1 165 496,80	77	Produits exceptionnels	70 495,09
647	Autres charges sociales	116 075,21	78	Reprises sur amortissements et provisions	93 454,14
648	Autres charges du personnel	31 608,93	79	Transferts de charges	56 899,00
	Total charges de personnel	4 233 957,21		Total autres produits	858 515,48
Autres charges			87	Contributions volontaires	
63	Impôts et taxes	391 663,45	870	Bénévolat	0,00
65	Autres charges de gestion courante	119 688,42	871	Prestations en nature	0,00
66	Charges financières	15 534,25	872	Dons en nature	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 328,15		Total contributions volontaires	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	692 357,32		TOTAL PRODUITS (hors contributions)	9 632 911,79
69	Impôts sur les sociétés	0,00		TOTAL PRODUITS	9 632 911,79
	Total autres charges	1 221 571,59			
				RESULTAT (hors contributions)	-1 126 731,70

		BILAN SIMPLIFIE DE L'ASSOCIATION ARPADA						
		Exercice du 1/01/2013 au 31/12/2013						
ACTIF							PASSIF	
	Brut	Amortissements & provisions	Net anné N	Net année N-1		Année N	Année N-1	
Actif Immobilisé [1]								
Immobilisations incorporelles			0,00	0,00	Fonds associatifs			
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	Ecarts de réévaluation			
terrains			0,00		Réserves	24 725,53	26 419,17	
constructions et installations techniques			0,00		Report à nouveau	0,00	0,00	
immobilisations corporelles en cours			0,00		Résultat de l'exercice	-6 479,22	-1 693,64	
autres	0,00		0,00	0,00	Résultat sous contrôle de tiers financeurs			
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	Subventions d'investissement			
participations et créances rattachées			0,00		Provisions réglementées			
dépôts, cautionnements, avances et prêts			0,00					
autres titres immobilisés			0,00					
Sous-Total [1]	0,00	0,00	0,00	0,00	Sous-Total [1]	18 246,31	24 725,53	
Comptes de liaison [2]					Comptes de liaison [2]			
Compte de liaison fonctionnement					Compte de liaison fonctionnement			
Compte de liaison investissement					Compte de liaison investissement			
Sous-total [2]	0,00	0,00	0,00	0,00	Sous-total [2]	0,00	0,00	
Actif Circulant [3]					Provisions pour risques et charges			
Stocks et en cours	0,00		0,00	0,00	Fonds dédiés			
Créances	19 746,31		19 746,31	24 725,53	Sous-Total [3]	0,00	0,00	
redevables, usagers et comptes rattachés	0,00		0,00	0,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à plus d'un an			
valeurs mobilières de placement	0,00		0,00	0,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à moins d'un an			
disponibilités	19 693,51		19 693,51	24 725,53	Avances et acomptes			
charges constatées d'avance	0,00		0,00		Dettes fournisseurs	1 500,00	0,00	
autres	52,80		52,80	0,00	Dettes fiscales et sociales	0,00	0,00	
			0,00		Dettes sur immobilisations			
Sous-total [3]	19 746,31	0,00	19 746,31	24 725,53	Autres dettes			
Comptes de régularisation [4]					Produits constatés d'avance	0,00		
Charges à répartir					Sous-Total [4]	1 500,00	0,00	
Primes remboursements des emprunts					Ecart de conversion passif			
Ecarts de conversion actif					Sous-Total [5]	0,00	0,00	
Sous-total [4]	0,00	0,00	0,00	0,00				
TOTAL GENERAL [5] = [1]+[2]+[3]+[4]	19 746,31	0,00	19 746,31	24 725,53	TOTAL GENERAL [6] = [1]+[2]+[3]+[4]+[5]	19 746,31	24 725,53	

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE : 2013

CHARGES		
60	Achats (sauf 603)	
601	Matières premières	0,00
602	Autres approvisionnements	177,12
604	Etudes et prestations	0,00
605	Matériels, équipements et travaux	0,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	374,55
607	Achats de marchandises	1 646,26
608	Frais accessoires d'achats	0,00
	Total achats	2 197,93
603	Variation des stocks	0,00
81	Services extérieurs	
811	Sous-traitance générale	1 587,17
812	Redevances de crédit-bail	0,00
813	Locations	5 100,00
814	Charges locatives	0,00
815	Entretien et réparations	0,00
816	Primes d'assurances	227,31
817	Etudes et recherches	0,00
818	Divers	520,00
	Total services extérieurs	7 434,48
82	Autres services extérieurs	
821	Personnel extérieur	400,00
822	Rémunérations d'intermédiaires	2 409,80
823	IMPRESSIONS Publicité et relations publiques	3 348,42
824	Transports	0,00
825	Déplacements et réceptions	2 146,15
826	Frais postaux et de télécoms	2 567,22
827	Services bancaires et assimilés	50,52
828	Divers	0,00
	Total autres services extérieurs	10 921,11
84	Charges de personnel	
841	Rémunérations du personnel	0,00
845	Charges de sécurité sociale	0,00
847	Autres charges sociales	0,00
848	Autres charges du personnel	0,00
	Total charges de personnel	0,00
	Autres charges	
63	Impôts et taxes	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 391,70
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	9,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00
69	Impôts sur les sociétés	0,00
	Total autres charges	2 400,70

ASSOCIATION : ARPADA IdF

CHARGES SUITE		
86	Emplois des contributions volontaires	
860	Secours en nature	0,00
861	Mise à disposition gratuite de biens	0,00
862	Prestations	0,00
864	Personnels bénévoles	40 000,00
	Total emplois des contributions	40 000,00
	TOTAL CHARGES (hors contributions)	22 954,22
	TOTAL CHARGE	62 954,22

PRODUITS		
70	Ventes de produits et services	
701	Ventes de produits finis	227,64
702	Ventes de produits intermédiaires	0,00
703	Ventes de produits résiduels	0,00
704	Travaux	0,00
705	Etudes	0,00
706	Prestations de services	0,00
707	Ventes de marchandises	2 895,00
708	Produits des activités annexes	0,00
	Total ventes de produits et services	3 122,64
75	Produits de gestion	
751	Redevances pour concessions	0,00
754	Collectes	1 892,00
756	Cotisations	7 823,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00
	Total produits de gestion	9 515,00
	Autres produits	
71	Production stockée	0,00
72	Production immobilisée	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 354,73
76	Produits financiers	482,63
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00
79	Transferts de charges	0,00
	Total autres produits	3 837,36
87	Contributions volontaires	
870	Bénévolet	40 000,00
871	Prestations en nature	0,00
872	Donc en nature	0,00
	Total contributions volontaires	40 000,00
	TOTAL PRODUITS (hors contributions)	16 475,00
	TOTAL PRODUITS	56 475,00

RESULTAT (hors contributions)

-6 479,22

**BILANS SIMPLIFIES ET
COMPTES DE RESULTAT DES ORGANISMES
INVESTISSEMENT**

 Région Ile de France		BILAN SIMPLIFIE DE L'ASSOCIATION : AEDE					
		Exercice du 1/01/2013 au 31/12/2013					
ACTIF						PASSIF	
	Brut	Amortissements & provisions	Net anné N	Net année N-1		Année N	Année N-1
Actif Immobilisé [1]							
Immobilisations incorporelles	791 272,00	587 158,00	204 114,00	259 962,00	Fonds associatifs	5 841 755,00	4 782 306,00
Immobilisations corporelles	117 577 270,00	36 162 125,00	81 415 145,00	74 091 862,00	Ecart de réévaluation		
terrains	6 406 063,00		6 406 063,00	6 056 946,00	Réserves	4 643 021,00	3 951 960,00
constructions et installations techniques	107 115 455,00	36 162 125,00	70 953 330,00	63 363 649,00	Report à nouveau	-991 079,00	-726 154,00
immobilisations corporelles en cours	4 055 752,00		4 055 752,00	4 671 267,00	Résultat de l'exercice	767 264,00	-952 078,00
autres	0,00		0,00	0,00	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	-668 766,00	629 983,00
Immobilisations financières	756 144,00	0,00	756 144,00	338 264,00	Subventions d'investissement	17 754 426,00	16 743 482,00
participations et créances rattachées	62 914,00		62 914,00	129 212,00	Provisions réglementées	5 956 149,00	2 463 201,00
dépôts, cautionnements, avances et prêts	693 230,00		693 230,00	209 052,00			
autres titres immobilisés			0,00				
Sous-Total [1]	119 124 686,00	36 749 283,00	82 375 403,00	74 690 088,00	Sous-Total [1]	33 302 770,00	26 892 700,00
Comptes de liaison [2]					Comptes de liaison [2]		
Compte de liaison fonctionnement	16 304 358,00		16 304 358,00	10 105 547,00	Compte de liaison fonctionnement	16 304 358,00	10 105 547,00
Compte de liaison investissement				22 713,00	Compte de liaison investissement		22 713,00
Sous-total [2]	16 304 358,00	0,00	16 304 358,00	10 128 260,00	Sous-total [2]	16 304 358,00	10 128 260,00
Actif Circulant [3]							
Stocks et en cours	0,00		0,00	0,00	Provisions pour risques et charges	792 408,00	440 362,00
Créances	14 284 081,00	28 951,00	14 255 130,00	12 368 906,00	Fonds dédiés		
redevables, usagers et comptes rattachés	8 771 777,00	28 951,00	8 742 826,00	6 836 065,00	Sous-Total [3]	792 408,00	440 362,00
valeurs mobilières de placement	2 479 239,00		2 479 239,00	3 707 413,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à plus d'un an	50 280 111,00	49 589 746,00
disponibilités	2 931 269,00		2 931 269,00	1 682 274,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à moins d'un an	3 416 375,00	2 767 674,00
charges constatées d'avance	101 796,00		101 796,00	143 154,00	Avances et acomptes		
autres	0,00		0,00	0,00	Dettes fournisseurs	1 361 299,00	1 098 176,00
			0,00		Dettes fiscales et sociales	6 013 887,00	5 072 840,00
Sous-total [3]	14 284 081,00	28 951,00	14 255 130,00	12 368 906,00	Dettes sur immobilisations	458 572,00	347 732,00
					Autres dettes	738 852,00	586 931,00
Comptes de régularisation [4]					Produits constatés d'avance	266 259,00	262 833,00
Charges à répartir					Sous-Total [4]	62 535 355,00	59 725 932,00
Primes remboursements des emprunts					Ecart de conversion passif		
Ecart de conversion actif					Sous-Total [5]	0,00	0,00
Sous-total [4]	0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL GENERAL [5] = [1]+[2]+[3]+[4]	149 713 125,00	36 778 234,00	112 934 891,00	97 187 254,00	TOTAL GENERAL [6] = [1]+[2]+[3]+[4]+[5]	112 934 891,00	97 187 254,00

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE : 2013			ASSOCIATION :	AEDE			
CHARGES			CHARGES SUITE				
60	Achats (sauf 603)		86	Emplois des contributions volontaires			
601	Matières premières	0,00	860	Secours en nature	0,00		
602	Autres approvisionnements	32 896,00	861	Mise à disposition gratuite de biens	0,00		
604	Etudes et prestations	35 332,00	862	Prestations	0,00		
605	Matériels, équipements et travaux	0,00	864	Personnels bénévoles	0,00		
606	Achats non stockés de matières et fournitures	2 708 389,00	Total emplois des contributions			0,00	
607	Achats de marchandises	127,00	TOTAL CHARGES (hors contributions)			54 074 998,00	
608	Frais accessoires d'achats	0,00	TOTAL CHARGE			54 074 998,00	
Total achats		2 776 744,00					
603	Variation des stocks	0,00	PRODUITS				
61	Services extérieurs		70	Ventes de produits et services			
611	Sous-traitance générale	200 930,00	701	Ventes de produits finis	0,00		
612	Redevances de crédit-bail	102 561,00	702	Ventes de produits intermédiaires	0,00		
613	Locations	409 346,00	703	Ventes de produits résiduels	0,00		
614	Charges locatives	6 373,00	704	Travaux	0,00		
615	Entretien et réparations	1 129 483,00	705	Etudes	0,00		
616	Primes d'assurances	233 232,00	706	Prestations de services	3 518 926,00		
617	Etudes et recherches	0,00	707	Ventes de marchandises	0,00		
618	Divers	20 695,00	708	Produits des activités annexes	275 916,00		
Total services extérieurs		2 102 620,00	Total ventes de produits et services			3 794 842,00	
62	Autres services extérieurs		75	Produits de gestion			
621	Personnel extérieur	601 379,00	751	Redevances pour concessions	0,00		
622	Rémunérations d'intermédiaires	166 824,00	754	Collectes	6 304 783,00		
623	Publicité et relations publiques	107 678,00	756	Cotisations	550,00		
624	Transports	451 300,00	758	Produits divers de gestion courante	2 726 332,00		
625	Déplacements et réceptions	56 002,00	Total produits de gestion			9 031 665,00	
626	Frais postaux et de télécoms	332 588,00	Autres produits				
627	Services bancaires et assimilés	60 933,00	71	Production stockée	0,00		
628	Divers	1 828 736,00	72	Production immobilisée	1 890,00		
Total autres services extérieurs		3 605 440,00	73	Produits de la tarification	40 509 411,00		
64	Charges de personnel		74	Subventions d'exploitation	101 829,00		
641	Rémunérations du personnel	23 344 310,00	76	Produits financiers	54 238,00		
645	Charges de sécurité sociale	9 695 091,00	77	Produits exceptionnels	1 042 588,00		
647	Autres charges sociales	404 733,00	78	Reprises sur amortissements et provisions	276 069,00		
648	Autres charges du personnel	58 880,00	79	Transferts de charges	29 730,00		
Total charges de personnel		33 503 014,00	Total autres produits			42 015 755,00	
Autres charges			87	Contributions volontaires			
63	Impôts et taxes	2 241 820,00	870	Bénévolat	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	1 532 490,00	871	Prestations en nature	0,00		
66	Charges financières	1 920 319,00	872	Dons en nature	0,00		
67	Charges exceptionnelles	259 006,00	Total contributions volontaires			0,00	
68	Dotations aux amortissements et provisions	6 130 392,00	TOTAL PRODUITS (hors contributions)			54 842 262,00	
69	Impôts sur les sociétés	3 153,00	TOTAL PRODUITS			54 842 262,00	
Total autres charges		12 087 180,00	RESULTAT (hors contributions)				767 264,00

		BILAN SIMPLIFIE DE L'ASSOCIATION ARIMC - CAP'DEVANT !						
		Exercice du 1/01/2013 au 31/12/2013						
ACTIF					PASSIF			
	Brut	Amortissements & provisions	Net anné N	Net année N -1		Année N	Année N -1	
Actif Immobilisé [1]								
Immobilisations incorporelles	169 076,00	118 136,00	50 940,00	63 577,00	Fonds associatifs	6 776 398,00	6 776 398,00	
Immobilisations corporelles	30 206 132,00	13 400 973,00	16 805 159,00	14 179 784,00	Ecarts de réévaluation			
terrains	847 141,00		847 141,00	870 628,00	Réserves	5 346 163,00	4 904 390,00	
constructions et installations techniques	19 211 358,00	9 282 100,00	9 929 258,00	10 040 895,00	Report à nouveau	526 792,00	403 455,00	
immobilisations corporelles en cours	3 433 600,00		3 433 600,00	974 065,00	Résultat de l'exercice	-96 081,00	-295 592,00	
autres	6 714 033,00	4 118 873,00	2 595 160,00	2 294 196,00	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	847 855,00	1 616 163,00	
Immobilisations financières	75 572,00	0,00	75 572,00	85 733,00	Subventions d'investissement	1 369 572,00	1 270 711,00	
participations et créances rattachées			0,00		Provisions réglementées	5 829 915,00	5 911 257,00	
dépôts, cautionnements, avances et prêts			0,00					
autres titres immobilisés	75 572,00		75 572,00	85 733,00				
Sous-Total [1]	30 450 780,00	13 519 109,00	16 931 671,00	14 329 094,00	Sous-Total [1]	20 600 614,00	20 586 782,00	
Comptes de liaison [2]					Comptes de liaison [2]			
Compte de liaison fonctionnement				6 423 961,00	Compte de liaison fonctionnement	176,00	6 423 961,00	
Compte de liaison investissement					Compte de liaison investissement			
Sous-total [2]	0,00	0,00	0,00	6 423 961,00	Sous-total [2]	176,00	6 423 961,00	
Actif Circulant [3]					Actif Circulant [3]			
Stocks et en cours	52 463,00		52 463,00	41 411,00	Provisions pour risques et charges	1 008 269,00	902 847,00	
Créances	18 214 499,00	338 080,00	17 876 419,00	16 597 698,00	Fonds dédiés	707 480,00	555 727,00	
redevables, usagers et comptes rattachés	6 943 034,00	337 912,00	6 605 122,00	6 176 001,00	Sous-Total [3]	1 715 749,00	1 458 574,00	
valeurs mobilières de placement	2 140 997,00	168,00	2 140 829,00	2 140 829,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à plus d'un an	7 238 446,00	4 974 844,00	
disponibilités	8 820 603,00		8 820 603,00	8 164 766,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à moins d'un an	229,00	229,00	
charges constatées d'avance	309 865,00		309 865,00	116 102,00	Avances et acomptes			
autres	0,00		0,00	0,00	Dettes fournisseurs	809 407,00	909 412,00	
			0,00		Dettes fiscales et sociales	2 795 019,00	2 382 554,00	
Sous-total [3]	18 266 962,00	338 080,00	17 928 882,00	16 639 109,00	Dettes sur immobilisations	904 891,00	106 792,00	
					Autres dettes	530 273,00	507 396,00	
					Produits constatés d'avance	265 749,00	41 620,00	
Comptes de régularisation [4]					Comptes de régularisation [4]			
Charges à répartir					Sous-Total [4]	12 544 014,00	8 922 847,00	
Primes remboursements des emprunts					Ecarts de conversion passif			
Ecarts de conversion actif					Sous-Total [5]	0,00	0,00	
Sous-total [4]	0,00	0,00	0,00	0,00				
TOTAL GENERAL [5] = [1]+[2]+[3]+[4]	48 717 742,00	13 857 189,00	34 860 553,00	37 392 164,00	TOTAL GENERAL [6] = [1]+[2]+[3]+[4]+[5]	34 860 553,00	37 392 164,00	

Région Ile de France		CA 2013 - ARIMC IDF - CAP'DEVANT !	
COMPTE DE RESULTAT EXERCICE : 2013		ASSOCIATION :	
CHARGES		CHARGES SUITE	
60	Achats (sauf 603)	86	Emplois des contributions volontaires
601	Matières premières	860	Secours en nature
602	Autres approvisionnements	861	Mise à disposition gratuite de biens
604	Etudes et prestations	862	Prestations
605	Matériels, équipements et travaux	864	Personnels bénévoles
606	Achats non stockés de matières et fournitures	Total emplois des contributions	
607	Achats de marchandises	TOTAL CHARGES (hors contributions)	
608	Frais accessoires d'achats	TOTAL CHARGE	
Total achats		32 565 740,00	
603	Variation des stocks		
603			
61 Services extérieurs		PRODUITS	
611	Sous-traitance générale	70	Ventes de produits et services
612	Redevances de crédit-bail	701	Ventes de produits finis
613	Locations	702	Ventes de produits intermédiaires
614	Charges locatives	703	Ventes de produits résiduels
615	Entretien et réparations	704	Travaux
616	Primes d'assurances	705	Etudes
617	Etudes et recherches	706	Prestations de services
618	Divers	707	Ventes de marchandises
Total services extérieurs		708	Produits des activités annexes
62	Autres services extérieurs	Total ventes de produits et services	
621	Personnel extérieur	75 Produits de gestion	
622	Rémunérations d'intermédiaires	751	Redevances pour concessions
623	Publicité et relations publiques	754	Collectes
624	Transports	756	Cotisations
625	Déplacements et réceptions	758	Produits divers de gestion courante
626	Frais postaux et de télécoms	Total produits de gestion	
627	Services bancaires et assimilés	Autres produits	
628	Divers	71	Production stockée
Total autres services extérieurs		72	Production immobilisée
64	Charges de personnel	73	Produit de la tarification
641	Rémunérations du personnel	74	Subventions d'exploitation
645	Charges de sécurité sociale	76	Produits financiers
647	Autres charges sociales	77	Produits exceptionnels
648	Autres charges du personnel	78	Reprises sur amortissements et provisions
Total charges de personnel		79	Transferts de charges
Autres charges		Total autres produits	
63	Impôts et taxes	87 Contributions volontaires	
65	Autres charges de gestion courante	870	Bénévolat
66	Charges financières	871	Prestations en nature
67	Charges exceptionnelles	872	Dons en nature
68	Dotations aux amortissements et provisions	Total contributions volontaires	
69	Impôts sur les sociétés	TOTAL PRODUITS (hors contributions)	
Total autres charges		TOTAL PRODUITS	
4 842 525,00		32 469 659,00	
		32 469 659,00	
		RESULTAT (hors contributions)	
		-96 081,00	

		BILAN SIMPLIFIE DE LA FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER					
		Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013					
ACTIF						PASSIF	
	Brut	Amortissements & provisions	Net anné N	Net année N -1		Année N	Année N -1
Actif Immobilisé [1]							
Immobilisations incorporelles	1 685 859,29	1 200 534,31	485 324,98	517 311,32	Fonds associatifs	45 723 884,06	45 006 962,58
Immobilisations corporelles	145 526 360,34	52 178 333,31	93 348 027,03	88 781 431,10	Ecarts de réévaluation		
terrains	6 291 922,18	7 639,83	6 284 282,35	5 943 785,70	Réserves	9 661 830,78	7 257 980,93
constructions et installations techniques	111 036 184,61	34 954 949,92	76 081 234,69	68 113 710,62	Report à nouveau	-2 602 922,92	-3 376 235,63
immobilisations corporelles en cours	471 306,80		471 306,80	4 833 657,72	Résultat de l'exercice	-584 526,12	687 901,33
autres	27 726 946,75	17 215 743,56	10 511 203,19	9 890 277,06	Report à nouveau sous contrôle de tiers finan	4 377 985,44	3 846 429,30
Immobilisations financières	5 610 823,10	7 012,65	5 603 810,45	5 174 986,29	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	976 172,69	2 212 000,93
participations et créances rattachées	3 866 025,51		3 866 025,51	3 588 460,51	Subventions d'investissement	2 047 499,69	2 116 979,14
dépôts, cautionnements, avances et prêts	1 321 452,64	0,00	1 321 452,64	1 155 748,56	Provisions réglementées	4 270 262,60	3 806 971,10
autres titres immobilisés	423 344,95	7 012,65	416 332,30	430 777,22	Dépenses non opposables aux tiers financeu	-808 816,44	
Sous-Total [1]	152 823 042,73	53 385 880,27	99 437 162,46	94 473 728,71	Sous-Total [1]	63 061 369,78	61 558 989,68
Comptes de liaison [2]					Comptes de liaison [2]		
Compte de liaison fonctionnement					Compte de liaison fonctionnement		
Compte de liaison investissement					Compte de liaison investissement		
Sous-total [2]	0,00	0,00	0,00	0,00	Sous-total [2]	0,00	0,00
Actif Circulant [3]							
Stocks et en cours	314 598,26	10 545,47	304 052,79	297 289,86	Provisions pour risques et charges	2 154 090,90	2 363 539,49
Créances	47 117 682,83	733 340,76	46 384 342,07	47 554 442,78	Fonds dédiés	407 186,85	112 487,63
redevables, usagers et comptes rattachés	16 294 979,64	733 340,76	15 561 638,88	19 334 835,48	Sous-Total [3]	2 561 277,75	2 476 027,12
valeurs mobilières de placement	10 464 195,00		10 464 195,00	14 367 239,75	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à plus d'un an	58 229 611,29	57 903 542,38
disponibilités	15 788 928,16		15 788 928,16	9 335 286,96	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à moins d'un an	2 830 066,80	2 443 653,48
charges constatées d'avance	475 223,32		475 223,32	324 104,31	Avances et acomptes	32 464,80	46 105,15
autres	4 094 356,71		4 094 356,71	4 192 976,28	Dettes fournisseurs	4 195 095,95	4 081 369,55
Avances et acomptes / Commandes	183 084,00		183 084,00	90 036,82	Dettes fiscales et sociales	13 687 487,28	12 411 226,19
Sous-total [3]	47 615 365,09	743 886,23	46 871 478,86	47 941 769,46	Dettes sur immobilisations	1 090 338,67	972 614,54
Comptes de régularisation [4]					Autres dettes	597 896,50	324 555,34
Charges à répartir					Produits constatés d'avance	23 032,50	197 414,74
Primes remboursements des emprunts					Sous-Total [4]	80 685 993,79	78 380 481,37
Ecarts de conversion actif					Ecart de conversion passif		
Sous-total [4]	0,00	0,00	0,00	0,00	Sous-Total [5]	0,00	0,00
TOTAL GENERAL [5] = [1]+[2]+[3]+[4]	200 438 407,82	54 129 766,50	146 308 641,32	142 415 498,17	TOTAL GENERAL [6] = [1]+[2]+[3]+[4]+[5]	146 308 641,32	142 415 498,17



BILAN SIMPLIFIE DE L'ASSOCIATION TURBULENCES !

Exercice du 1/01/2013 au 31/12/2013

AUDEXOR
 Société d'Expertise Comptable
 4, impasse de la noisette - SILIC 41
 91374 - VERRIERES LE BUISSON C
 ☎ 01 69 53 83 05
 R.C.S. EVRY 494 796 431

ACTIF					PASSIF		
	Brut	Amortissements & provisions	Net anné N	Net année N -1		Année N	Année N -1
Actif immobilisé [1]							
Immobilisations incorporelles	2 926,00	2 926,00	0,00	1 440,00	Fonds associatifs	655 037,00	655 037,00
Immobilisations corporelles	1 231 140,00	601 446,00	629 694,00	695 909,00	Ecarts de réévaluation		
terrains					Réserves	227 350,00	178 910,00
constructions et installations techniques	859 533,00	450 199,00	509 334,00	567 061,00	Report à nouveau	-23 375,00	0,00
immobilisations corporelles en cours	271 607,00	151 247,00	120 360,00	128 848,00	Résultat de l'exercice	-13 326,00	25 721,00
autres	0,00		0,00	0,00	Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Immobilisations financières	3 394,00	0,00	3 394,00	882,00	Subventions d'investissement	171 426,00	237 304,00
participations et avances rattachées	182,00		192,00	160,00	Provisions réglementées		
dépôts, cautionnements, avances et prêts			0,00	0,00			
autres titres immobilisés	3 202,00		3 202,00	702,00			
Sous-Total [1]	1 237 460,00	604 372,00	633 088,00	698 211,00	Sous-Total [1]	1 017 111,00	1 096 972,00
Comptes de liaison [2]					Comptes de liaison [2]		
Compte de liaison fonctionnement					Compte de liaison fonctionnement		
Compte de liaison investissement					Compte de liaison investissement		
Sous-total [2]	0,00	0,00	0,00	0,00	Sous-total [2]	0,00	0,00
Actif Circulant [3]							
Stocks et en cours	0,00		0,00	0,00	Provisions pour risques et charges	8 202,00	
Créances	661 140,00		691 140,00	649 835,00	Fonds dédiés	80 930,00	16043
recevables, usagers et comptes rattachés	110 197,00		110 197,00	88 585,00	Sous-Total [3]	87 132,00	18 043,00
valeurs mobilières de placement	200 000,00		200 000,00	200 000,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à plus d'un an	40 205,00	52 856,00
disponibilités	379 457,00		379 457,00	361 250,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à moins d'un an		
charges constatées d'avance	1 486,00		1 486,00		Avances et acomptes		
autres	0,00		0,00	0,00	Dettes fournisseurs	37 749,00	36 794,00
					Dettes fiscales et sociales	136 263,00	141 414,00
					Dettes sur immobilisations		
Sous-total [3]	691 140,00	0,00	691 140,00	649 835,00	Autres dettes	5 768,00	3 967,00
Comptes de régularisation [4]					Produits constatés d'avance	0,00	
Charges à répartir					Sous-Total [4]	219 985,00	235 031,00
Primes remboursements des emprunts					Ecarts de conversion passif		
Ecarts de conversion actif					Sous-Total [5]	0,00	0,00
Sous-total [4]	0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL GENERAL [5] = [1]+[2]+[3]+[4]	1 928 600,00	604 372,00	1 324 228,00	1 348 046,00	TOTAL GENERAL [6] = [1]+[2]+[3]+[4]+[5]	1 324 228,00	1 348 046,00

COMpte DE RESULTAT ASSOCIATION TURBULENCES ! EXERCICE 2013 :

CHARGES		
60	Achats (sauf 603)	
601	Matières premières	0,00
602	Autres approvisionnements	161,60
604	Etudes et prestations	0,00
605	Matériels, équipements et travaux	1 269,16
606	Achats non stockés de matières et fournitures	101 376,68
607	Achats de marchandises	0,00
608	Frais accessoires d'achats	0,00
	Total achats	102 807,44
603	Variation des stocks	0,00
61	Services extérieurs	
611	Sous-traitance générale	45 678,20
612	Redevances de crédit-bail	0,00
613	Locations	13 002,57
614	Charges locatives	0,00
615	Entretien et réparations	16 413,46
616	Primes d'assurances	10 668,03
617	Etudes et recherches	0,00
618	Divers	33,52
	Total services extérieurs	85 795,78
62	Autres services extérieurs	
621	Personnel extérieur	0,00
622	Rémunérations d'intermédiaires	49 158,50
623	Publicité et relations publiques	225,00
624	Transports	0,00
625	Déplacements et réceptions	9 032,68
626	Frais postaux et de télécoms	5 342,73
627	Services bancaires et assimilés	229,68
628	Divers	5 824,35
	Total autres services extérieurs	69 812,94
64	Charges de personnel	
641	Rémunérations du personnel	665 140,50
645	Charges de sécurité sociale	276 293,61
647	Autres charges sociales	2 026,68
648	Autres charges du personnel	0,00
	Total charges de personnel	943 460,79
Autres charges		
63	Impôts et taxes	37 783,85
65	Autres charges de gestion courante	1,44
66	Charges financières	2 053,68
67	Charges exceptionnelles	7 831,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	216 810,14
69	Impôts sur les sociétés	0,00
	Total autres charges	264 480,11

ASSOCIATION :

CHARGES SUITE		
86	Emplois des contributions volontaires	
860	Secours en nature	0,00
861	Mise à disposition gratuite de biens	0,00
862	Prestations	0,00
864	Personnels bénévoles	0,00
	Total emplois des contributions	0,00
	TOTAL CHARGES (hors contributions)	1 466 357,06
	TOTAL CHARGE	1 466 357,06

4, impasse de la noisette - SILIC 417
91374 - VERRIERES LE BUISSON Cedex
N° 01 69 33 83 06
R.C.S. EVRY 404 706 731

PRODUITS		
70	Ventes de produits et services	
701	Ventes de produits finis	0,00
702	Ventes de produits intermédiaires	0,00
703	Ventes de produits résiduels	0,00
704	Travaux	0,00
705	Etudes	0,00
706	Prestations de services	117 717,75
707	Ventes de marchandises	8 967,74
708	Produits des activités annexes	1 902,00
	Total ventes de produits et services	128 587,49
75	Produits de gestion	
751	Redevances pour concessions	0,00
754	Collectes	0,00
756	Cotisations	3 190,00
758	Produits divers de gestion courante	0,19
	Total produits de gestion	3 190,19
Autres produits		
71	Production stockée	0,00
72	Production immobilisée	0,00
74	Subventions d'exploitation	817 454,08
76	Produits financiers	3 691,60
77	Produits exceptionnels	143 288,19
78	Reprises sur amortissements et provisions	1 149,74
79	Transferts de charges	355 670,20
	Total autres produits	1 321 253,81
87	Contributions volontaires	
870	Bénévolat	0,00
871	Prestations en nature	0,00
872	Dons en nature	0,00
	Total contributions volontaires	0,00
	TOTAL PRODUITS (hors contributions)	1 453 031,49
	TOTAL PRODUITS	1 453 031,49

RESULTAT (hors contributions)

-13 325,57

PROJET DE DELIBERATION

DU

La politique sociale régionale pour les personnes en situation de handicap

Cinquième affectation pour 2014

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** le Code de l'action sociale et des familles ;
- VU** la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;
- VU** la délibération n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission permanente ;
- VU** la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier de la Région Ile-de-France ;
- VU** la délibération n° CR 23-11 du 7 avril 2011 relative à la politique sociale régionale ;
- VU** la délibération n° CR 46-14 du 19 juin 2014 portant modernisation de l'action publique régionale : expérimentation de l'allègement des procédures de versement des subventions ;
- VU** la délibération n° CP 13-209 du 4 avril 2013 relative à l'approbation de conventions-types et annexe-type à la participation régionale en investissement et en fonctionnement ;
- VU** la délibération n° CP 13-805 du 20 novembre 2013 relative à l'approbation d'une convention-type relative aux modalités de la participation régionale aux fonds départementaux de compensation du handicap des MDPH franciliennes (2014-2016) ;
- VU** la délibération n° CP 14-114 du 30 janvier 2014 relative à l'approbation des avenants fixant la participation régionale maximale aux fonds départementaux de compensation du handicap pour l'année 2014
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signé avec la MDPH de Paris (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signé avec la MDPH des Yvelines (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signé avec la MDPH de l'Essonne (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signé avec la MDPH des Hauts-de-Seine (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signé avec la MDPH de Seine-Saint-Denis (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signé avec la MDPH du Val-de-Marne (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signé avec la MDPH du Val d'Oise (2014-2016) ;
- VU** l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap du département de Paris pour l'année 2014 ;
- VU** l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap du département des Yvelines pour l'année 2014 ;
- VU** l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap du département de l'Essonne pour l'année 2014 ;
- VU** l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap du département des Hauts-de-Seine pour l'année 2014 ;
- VU** l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de

- compensation du handicap du département de la Seine-Saint-Denis pour l'année 2014 ;
- VU** l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap du département du Val-de-Marne pour l'année 2014 ;
- VU** l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap du département du Val d'Oise pour l'année 2014 ;
- VU** le budget de la Région Ile-de-France pour 2014 ;
- VU** le rapport CP 14-621 présenté par monsieur le président du conseil régional d'Ile-de-France ;
- VU** l'avis de la commission de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap ;
- VU** l'avis de la commission des finances, de la contractualisation et de l'administration générale ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 : Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap – services et établissement pour adultes et enfants – Investissement

Décide de participer, au titre du dispositif « La politique sociale régionale », au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **288 781 €**.

Subordonne le versement de ces subventions en investissement, à la conclusion avec chaque bénéficiaire, d'une convention conforme à la convention-type adoptée par la délibération n° CP 13-209 du 4 avril 2013, et autorise le Président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation de programme de **174 700 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42 004 (142 004) « Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap », action 142 004 01 « Etablissements et services d'éducation spéciale et de prévention pour enfants et adolescents en situation de handicap » du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Affecte une autorisation de programme de **114 081 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42 004 (142 004) « Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap », action 142 004 02 « Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap » du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 2 : Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap – Aide à l'autonomie – Investissement

Décide de participer au titre du dispositif « La politique sociale régionale », au financement des projets détaillés en annexes 2 et 3 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **199 765 €**.

Subordonne le versement de ces subventions en investissement, quand il s'agit de services sociaux et médico-sociaux, à la conclusion, avec chaque bénéficiaire, d'une convention conforme à la convention-type adoptée par la délibération n° CP 13-209 du 4 avril 2013, et autorise le Président du Conseil régional à les signer.

Les projets d'acquisition d'aides techniques et d'adaptation de logement, tels que détaillés en annexe 3, demeurent financés en application des conventions fixant les modalités de la participation régionale aux fonds départementaux de compensation du handicap conformes à la convention adoptée par délibération n° CP 13-805 du 20 novembre 2013.

Affecte une autorisation de programme de **199 765 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42 004 (142 004) « Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap », action 142 004 03 « Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap » du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 3 : Dispositif en faveur des personnes en situation précaire - Fonctionnement

Décide de participer, au titre du programme « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire », au financement de **3** projets annuels et d' **1** programme triennal (3^{ème} année) détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **32 500 €** au titre du budget 2014.

Subordonne le versement de ces subventions de fonctionnement :

- pour les subventions inférieures ou égales à 23.000 €, au respect, par les bénéficiaires, de l'annexe financière adoptée par la délibération n° CP 13-209 du 4 avril 2013 telle que modifiée par les dispositions de la délibération n° CR 46-14 du 19 juin 2014 ;

- pour les subventions de plus de 23.000 €, à la conclusion, avec chaque bénéficiaire, d'une convention ou d'un avenant conforme aux conventions-types et avenants-types relatifs à la participation régionale aux projets et programmes triennaux adoptés par la délibération n° CP 13-209 du 4 avril 2013, tels que modifiés par les dispositions de la délibération n° CR 46-14 du 19 juin 2014 et autorise le Président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **32 500 €** disponible sur le chapitre 934 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42 003 (142 003) « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire », action 142 003 04 « Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale », conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1, au titre du budget 2014.

**Le président du conseil régional
d'Ile-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE N°1 A LA DELIBERATION

TABLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS ET PROJETS BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL AU TITRE DE LA POLITIQUE REGIONALE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-621	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
Action :	14200401 - Établissements et services d'éducation spéciale et de prévention pour enfants et adolescents en situation de handicap

Dispositif :	00000701 - Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap
---------------------	--

Dossier :	13020639 - Construction d'un bâtiment pour un service accueillant 10 enfants atteints de troubles envahissants du développement, 11 rue Hector Berlioz à Villeparisis (77)		
Bénéficiaire :	R18592 - AEDE ASS DES ETABLISSEMENTS DOMAINE EMMANUEL		
Localisation :	VILLEPARISIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	174 700,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
808 785,00 €	TTC 21,6 %	174 700,00 €

Total sur le dispositif 00000701 - Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap :	174 700,00 €
---	--------------

Total sur l'imputation 904 - 42 - 142004 - 14200401 :	174 700,00 €
--	--------------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
Action :	14200402 - Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

Dispositif :	00000709 - Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap
---------------------	---

Dossier :	13020644 - Réaménagement d'un bâtiment pour l'accueil de 5 résidents du foyer d'hébergement "Le Clos des Châtaigniers", 11 rue Hector Berlioz à Villeparisis (77)		
Bénéficiaire :	R18592 - AEDE ASS DES ETABLISSEMENTS DOMAINE EMMANUEL		
Localisation :	VILLEPARISIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	79 700,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
600 023,00 €	TTC 13,28 %	79 700,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-621	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
Action :	14200402 - Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

Dispositif :	00000709 - Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap
---------------------	---

Dossier :	14014688 - Acquisition d'un véhicule destiné au transport de personnes en situation de handicap pour le foyer d'hébergement Les ateliers de la Gentilhommière - à Guyancourt (78)		
Bénéficiaire :	R18590 - ARIMC IDF ASSOCIATION REGIONALE DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX ILE DE FRANCE		
Localisation :	GUYANCOURT		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
40 384,14 €	TTC 24,76 %	10 000,00 €

Dossier :	14015707 - Achat d'équipements destinés au Foyer de vie de 35 places situé à Bougligny (77)		
Bénéficiaire :	P0016687 - FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER		
Localisation :	BOUGLIGNY		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	7 620,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
25 402,00 €	TTC 30 %	7 620,00 €

Dossier :	14015795 - Equipement concernant la création d'un foyer d'hébergement (12 places) pour adultes avec autisme, 89 rue des Cévennes (75015)		
Bénéficiaire :	R9724 - TURBULENCES		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	16 761,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
83 804,00 €	TTC 20 %	16 761,00 €

Total sur le dispositif 00000709 - Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap :	114 081,00 €
--	--------------

Total sur l'imputation 904 - 42 - 142004 - 14200402 :	114 081,00 €
--	--------------

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-621	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
Action :	14200403 - Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

Dispositif :	00000673 - Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap
---------------------	--

Dossier :	14014328 - Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 7 personnes en situation de handicap résidant dans le Val-d'Oise (95).		
Bénéficiaire :	R39196 - MDPH 95 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL-D'OISE		
Localisation :	VAL D'OISE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	6 352,00 €	Code nature :	204182

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
59 822,42 €	TTC 10,62 %	6 352,00 €

Dossier :	14014373 - Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 14 personnes en situation de handicap résidant dans le Val-de-Marne (94).		
Bénéficiaire :	R39198 - MDPH 94 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL-DE-MARNE		
Localisation :	HAUTS DE SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	9 017,00 €	Code nature :	204182

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
74 671,97 €	TTC 12,08 %	9 017,00 €

Dossier :	14014532 - Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 9 personnes en situation de handicap résidant dans les Hauts-de-Seine.		
Bénéficiaire :	R39195 - MDPH 92 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES HAUTS-DE-SEINE		
Localisation :	HAUTS DE SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	3 960,00 €	Code nature :	204182

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
28 075,00 €	TTC 14,11 %	3 960,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-621	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
Action :	14200403 - Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

Dispositif :	00000673 - Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap
---------------------	--

Dossier :	14014572 - Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 25 personnes en situation de handicap résidant dans l'Essonne.		
Bénéficiaire :	P0024179 - MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES		
Localisation :	ESSONNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	14 451,00 €	Code nature :	204182

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
156 550,95 €	TTC 9,23 %	14 451,00 €	

Dossier :	14014802 - Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 30 personnes en situation de handicap résidant dans les Yvelines (78).		
Bénéficiaire :	R39197 - MDPH 78 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES YVELINES		
Localisation :	YVELINES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	14 099,00 €	Code nature :	204182

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
122 695,17 €	TTC 11,49 %	14 099,00 €	

Dossier :	14014819 - Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 59 personnes en situation de handicap résidant à Paris (75).		
Bénéficiaire :	P0001418 - MDPH 75 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE PARIS		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	30 740,00 €	Code nature :	204182

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
228 212,06 €	TTC 13,47 %	30 740,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-621	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
Action :	14200403 - Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

Dispositif :	00000673 - Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap
---------------------	--

Dossier :	14015412 - Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 12 personnes en situation de handicap résidant en Seine-Saint-Denis (93).		
Bénéficiaire :	R39194 - MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES		
Localisation :	SEINE SAINT DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	8 629,00 €	Code nature :	204182

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
69 304,09 €	TTC 12,45 %	8 629,00 €

Total sur le dispositif 00000673 - Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap :	87 248,00 €
---	-------------

Dispositif :	00000674 - Adaptation des logements des personnes en situation de handicap
---------------------	--

Dossier :	14014332 - Adaptation de 2 logements au handicap situés dans le Val-d'Oise (95).		
Bénéficiaire :	R39196 - MDPH 95 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL-D'OISE		
Localisation :	VAL D'OISE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	6 213,00 €	Code nature :	204182

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
17 943,00 €	TTC 34,63 %	6 213,00 €

Dossier :	14014375 - Adaptation d'un logement au handicap situé dans le Val-de-Marne (94).		
Bénéficiaire :	R39198 - MDPH 94 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL-DE-MARNE		
Localisation :	VAL DE MARNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	138,00 €	Code nature :	204182

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
456,00 €	TTC 30,26 %	138,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-621	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
Action :	14200403 - Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

Dispositif :	00000674 - Adaptation des logements des personnes en situation de handicap
---------------------	--

Dossier :	14014575 - Adaptation de 6 logements au handicap situés dans l'Essonne.		
Bénéficiaire :	P0024179 - MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES		
Localisation :	ESSONNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	18 369,00 €	Code nature :	204182

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
69 108,90 €	TTC 26,58 %	18 369,00 €

Dossier :	14014811 - Adaptation de 7 logements au handicap situés dans les Yvelines (78).		
Bénéficiaire :	R39197 - MDPH 78 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES YVELINES		
Localisation :	YVELINES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	18 391,00 €	Code nature :	204182

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
76 585,19 €	TTC 24,01 %	18 391,00 €

Dossier :	14014822 - Adaptation de 11 logements au handicap situés à Paris (75)		
Bénéficiaire :	P0001418 - MDPH 75 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE PARIS		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	28 918,00 €	Code nature :	204182

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
110 059,86 €	TTC 26,27 %	28 918,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-621	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
Action :	14200403 - Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

Dispositif :	00000674 - Adaptation des logements des personnes en situation de handicap
---------------------	--

Dossier :	14015414 - Adaptation de 3 logements au handicap situés en Seine-Saint-Denis (93).		
Bénéficiaire :	R39194 - MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES		
Localisation :	SEINE SAINT DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	8 303,00 €	Code nature :	204182

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
25 608,40 €	TTC 32,42 %	8 303,00 €

Total sur le dispositif 00000674 - Adaptation des logements des personnes en situation de handicap :	80 332,00 €
---	-------------

Dispositif :	00000698 - Services de soutien et/ou de soins à domicile pour personnes en situation de handicap
---------------------	--

Dossier :	14014732 - Acquisition d'un véhicule et d'équipements pour le Samsah (60 places) (Troubles psychiques) à Groslay (95)		
Bénéficiaire :	R1452 - CENTRE BELLE ALLIANCE		
Localisation :	GROSLAY		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	20 185,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
46 120,84 €	TTC 43,77 %	20 185,00 €

Dossier :	14016288 - Réaménagement d'un bâtiment pour le SAVS "Au fil de l'Ourcq", 11 rue Hector Berlioz à Villeparisis (77)		
Bénéficiaire :	R18592 - AEDE ASS DES ETABLISSEMENTS DOMAINE EMMANUEL		
Localisation :	VILLEPARISIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	12 000,00 €	Code nature :	20421

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
250 514,00 €	TTC 4,79 %	12 000,00 €

Total sur le dispositif 00000698 - Services de soutien et/ou de soins à domicile pour personnes en situation de handicap :	32 185,00 €
---	-------------

Total sur l'imputation 904 - 42 - 142004 - 14200403 :	199 765,00 €
--	--------------

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-621	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
Action :	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

Dispositif :	00000694 - Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
---------------------	--

Dossier :	14014720 - Dispositif Les souffleurs d'Images 2014 3ème année du PROGRAMME TRIENNAL d'accès à la culture pour les personnes atteintes de déficiences visuelles (75)		
Bénéficiaire :	R28109 - ASSOCIATION REGARD EN FRANCE		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
35 800,00 €	TTC 27,93 %	10 000,00 €

Total sur le dispositif 00000694 - Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14) :	10 000,00 €
---	-------------

Dispositif :	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
---------------------	---

Dossier :	14014300 - Organisation du 3ème salon du secteur du travail protégé et adapté en Ile de France		
Bénéficiaire :	P0004353 - GEST RESEAU GESAT		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
217 200,00 €	TTC 4,6 %	10 000,00 €

Dossier :	14014369 - Organisation des 10èmes Trophées APAJH le 17 novembre 2014 au Carrousel du Louvre à Paris		
Bénéficiaire :	R18102 - APAJH FEDERATION DES APAJH		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
437 000,00 €	TTC 2,29 %	10 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-621	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
Action :	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

Dispositif :	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
---------------------	---

Dossier :	14014682 - Réalisation d'un guide à destination des parents sur le suivi social et éducatif des enfants atteints de surdité (75)		
Bénéficiaire :	R23559 - ARPADA IDF ASSOCIATION REGIONALE DE PARENTS ET AMIS DEFICIENTS AUDITIFS D'ILE-DE-FRANCE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	2 500,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
5 056,00 €	TTC 49,45 %	2 500,00 €

Total sur le dispositif 00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14) :	22 500,00 €
--	-------------

Total sur l'imputation 934 - 42 - 142003 - 14200304 :	32 500,00 €
--	-------------

ANNEXE N°2 A LA DELIBERATION

FICHES DETAILLEES DES OPERATIONS ET PROJETS
BENEFICIAINT D'UN SOUTIEN REGIONAL AU TITRE
DE LA POLITIQUE REGIONALE POUR LES
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014328
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ACQUISITION D'AIDES TECHNIQUES ET APPAREILLAGES POUR 7 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP RESIDANT DANS LE VAL-D'OISE (95).
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	59 822,42 €	10,62 %	6 352,00 €
	Montant Total de la subvention		6 352,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-204182-142004-300
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MDPH 95 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL-D'OISE

Adresse administrative : 2 AVENUE DU PARC
95032 CERGY-PONTOISE

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Monsieur THIERRY SIBIEUDE, Président

N° SIRET : 13000044100019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 7 personnes en situation de handicap résidant dans le Val-d'Oise (95).

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation

des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH du Val-d'Oise afin de contribuer au fonds de compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.889 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.279 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 1.023 aides techniques et appareillages et 338 adaptations de logement au handicap dans le département du Val d'Oise.

Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH Val d'Oise, la Région participe au financement d'aides techniques et appareillages destinés à 7 personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

Public(s) cible(s) :

7 personnes en situation de handicap résidant dans le Val-d'Oise.

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Aides techniques et appareillages	59 822,42	100,00%	Région Ile-de-France	6 352,00	10,62%
Total	59 822,42	100,00%	Conseil Général (Att.)	10 275,83	17,18%
			Autres Contributeurs (Att.)	43 194,57	72,20%
			Total	59 822,40	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	6 352,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	84 933,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	167 522,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	103 386,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	75 790,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	76 712,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	56 535,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	31 517,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	39 768,00 €
	Montant total	636 163,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014373
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ACQUISITION D'AIDES TECHNIQUES ET APPAREILLAGES POUR 14 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP RESIDANT DANS LE VAL-DE-MARNE (94).

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	74 671,97 €	12,08 %	9 017,00 €
	Montant Total de la subvention		9 017,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-204182-142004-300
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MDPH 94 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL-DE-MARNE

Adresse administrative : 7 VOIE FELIX EBOUE
94046 CRETEIL CEDEX

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Madame Brigitte JEANVOINE, Présidente de la MDPH du Val-de-Marne

N° SIRET : 13000075500012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 14 personnes en situation de handicap résidant dans le Val-de-Marne (94).

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation

des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH du Val-de-Marne afin de contribuer au fonds de compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.889 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.279 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 1.379 aides techniques et appareillages et 200 adaptations de logement au handicap dans le département du Val-de-Marne.

Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH du Val-de-Marne, la Région participe au financement d'aides techniques et appareillages destinés à 14 personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

Public(s) cible(s) :

14 personnes en situation de handicap résidant dans le Val-de-Marne.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Aides techniques et appareillages	74 671,97	100,00%
Total	74 671,97	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	9 017,00	12,08%
Conseil Général (Att.)	4 547,79	6,09%
Autres Contributeurs (Att.)	61 107,18	81,83%
Total	74 671,97	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	9 017,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	112 335,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	101 426,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	106 654,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	148 008,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	108 236,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	100 314,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	66 748,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	35 709,00 €
	Montant total	779 430,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014532
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ACQUISITION D'AIDES TECHNIQUES ET APPAREILLAGES POUR 9 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP RESIDANT DANS LES HAUTS-DE-SEINE.
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	28 075,00 €	14,11 %	3 960,00 €
	Montant Total de la subvention		3 960,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-204182-142004-300
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MDPH 92 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES HAUTS-DE-SEINE

Adresse administrative : 2 RUE RIGAULT
92000 NANTERRE

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Madame CHANTAL PRADIER, Directrice

N° SIRET : 13000093800014

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 9 personnes en situation de handicap résidant dans les Hauts-de-Seine.

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation

des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH des Hauts-de-Seine afin de contribuer au fonds de compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.889 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.279 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 1.331 aides techniques et appareillages et 169 adaptations de logement au handicap dans le département des Hauts-de-Seine.

Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH des Hauts-de-Seine, la Région participe au financement d'aides techniques et appareillages destinés à 9 personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

Public(s) cible(s) :

9 personnes en situation de handicap résidant dans les Hauts-de-Seine.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Aide techniques et appareillages	28 075,00	100,00%
Total	28 075,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	3 960,00	14,11%
Conseil Général (Att.)	5 250,00	18,70%
Autres Contributeurs (Att)	18 865,00	67,20%
Total	28 075,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	3 960,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	139 305,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	118 185,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	77 032,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	97 499,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	108 310,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	77 616,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	81 219,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	69 630,00 €
	Montant total	768 796,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014572
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ACQUISITION D'AIDES TECHNIQUES ET APPAREILLAGES POUR 25 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP RESIDANT DANS L'ESSONNE.
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	156 550,95 €	9,23 %	14 451,00 €
	Montant Total de la subvention		14 451,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-204182-142004-300
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES

Adresse administrative : 93 RUE HENRI ROCHEFORT
91000 EVRY

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Monsieur JEROME GUEDJ, Président

N° SIRET : 13000020100017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 25 personnes en situation de handicap résidant dans l'Essonne.

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'article 11 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un

accès unique aux droits et prestations.

En 2013, la Région a conventionné avec la MDPH de l'Essonne afin de contribuer au fonds de compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.889 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.279 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France, dont 483 aides techniques et appareillages et 174 adaptations de logement au handicap dans le département de l'Essonne.

Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH de l'Essonne la Région participe au financement d'aides techniques et appareillages destinés à 25 personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

Public(s) cible(s) :

25 personnes en situation de handicap résidant dans l'Essonne.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Aides techniques et appareillages	156 550,95	100,00%	Région Ile-de-France	14 451,00	9,23%
Total	156 550,95	100,00%	Autres Contributeurs (Att.)	142 099,95	90,77%
			Total	156 550,95	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	14 451,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	66 493,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	104 717,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	61 311,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	115 851,00 €
	Montant total	348 372,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014802
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ACQUISITION D'AIDES TECHNIQUES ET APPAREILLAGES POUR 30 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP RESIDANT DANS LES YVELINES (78).
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	122 695,17 €	11,49 %	14 099,00 €
	Montant Total de la subvention		14 099,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-204182-142004-300
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MDPH 78 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES YVELINES

Adresse administrative : 9 RUE DE LA PATTE D'OIE
78000 VERSAILLES

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Monsieur OLIVIER DELAPORTE, Président de la COMEX par délégation

N° SIRET : 13000040900016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH des Yvelines afin de contribuer au fonds de

compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.889 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.279 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 1.129 aides techniques et appareillages et 468 adaptations de logement au handicap dans le département des Yvelines.

Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH des Yvelines, la Région participe au financement d'aides techniques et appareillages destinés à 30 personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

Public(s) cible(s) :

30 personnes en situation de handicap résidant dans les Yvelines.

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Aides techniques et appareillages	122 695,17	100,00%	Région Ile-de-France	14 099,00	11,49%
Total	122 695,17	100,00%	Conseil Général (Att.)	13 280,00	10,82%
			Autres Contributeurs (Att.)	95 320,17	77,69%
			Total	122 699,17	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	14 099,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	79 133,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	341 035,00 €

2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	359 636,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	96 657,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	303 975,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	107 834,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	55 401,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	124 152,00 €
	Montant total	1 467 823,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014819
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ACQUISITION D'AIDES TECHNIQUES ET APPAREILLAGES POUR 59 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP RESIDANT A PARIS (75).
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	228 212,06 €	13,47 %	30 740,00 €
	Montant Total de la subvention		30 740,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-204182-142004-300
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MDPH 75 MAISON DEPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPEES DE
PARIS

Adresse administrative : 69 RUE DE LA VICTOIRE
75009 PARIS 9

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Monsieur BERNARD JOMIER, Président

N° SIRET : 13000061500018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 59 personnes en situation de handicap résidant à Paris (75).

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 15 octobre 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'article 11 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation

des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH de Paris afin de contribuer au fonds de compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animale et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département

Depuis 2004, 7.889 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.279 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 1.035 aides techniques et appareillages et 197 adaptations de logement au handicap dans le département de Paris.

Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH de Paris, la Région participe au financement d'aides techniques et appareillages destinés à 59 personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

Public(s) cible(s) :

59 personnes en situation de handicap résidant à Paris.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Acquisition d'aides techniques et appareillages	228 212,06	100,00%	Région Ile-de-France	30 740,00	13,47%
Total	228 212,06	100,00%	Autres Contributeurs	197 472,06	86,53%
			Total	228 212,06	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	30 740,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	27 182,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	39 079,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	25 275,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	15 543,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	190 199,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	255 278,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	103 718,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	177 187,00 €
	Montant total	833 461,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015412
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ACQUISITION D'AIDES TECHNIQUES ET APPAREILLAGES POUR 12 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP RESIDANT EN SEINE-SAINT-DENIS (93).

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	69 304,09 €	12,45 %	8 629,00 €
	Montant Total de la subvention		8 629,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-204182-142004-300
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES
 Adresse administrative : 7 RUE ERIK SATIE
93000 BOBIGNY
 Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public
 Représentant : Monsieur PHILIPPE SACERDOTI, DIRECTEUR DE LA MDPH DU 93

N° SIRET : 13000144900037

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 12 personnes en situation de handicap résidant en Seine-Saint-Denis (93).

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un

accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH de Seine-Saint-Denis afin de contribuer au fonds de compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.889 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.279 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 891 aides techniques et appareillages et 204 adaptations de logement au handicap dans le département de Seine-Saint-Denis (93).

Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH de Seine-Saint-Denis, la Région participe au financement d'aides techniques et appareillages destinés à 12 personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

Public(s) cible(s) :

12 personnes en situation de handicap résidant en Seine-Saint-Denis.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Aides techniques et appareillages	69 304,09	100,00%
Total	69 304,09	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	8 629,00	12,45%
Conseil Général (Att.)	600,25	0,87%
Autres Contributeurs (Att.)	60 074,84	86,68%
Total	69 304,09	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	8 629,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	89 663,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	101 790,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	128 410,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	120 558,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	102 313,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	90 103,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	53 288,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	92 327,00 €
	Montant total	778 452,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014332
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ADAPTATION DE 2 LOGEMENTS AU HANDICAP SITUES DANS LE VAL-D'OISE (95).
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	17 943,00 €	34,63 %	6 213,00 €
Montant Total de la subvention			6 213,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-204182-142004-300
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MDPH 95 MAISON DEPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL-
D'OISE

Adresse administrative : 2 AVENUE DU PARC
95032 CERGY-PONTOISE

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Monsieur THIERRY SIBIEUDE, Président

N° SIRET : 13000044100019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Adaptation des logements des personnes en situation de handicap
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Adaptation de 2 logements au handicap situés dans le Val-d'Oise (95).

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH du Val-d'Oise afin de contribuer au fonds de

compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.889 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.279 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 1.023 aides techniques et appareillages et 338 adaptations de logement au handicap dans le département du Val d'Oise.

Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH du Val d'Oise, la Région participe au financement de l'adaptation au handicap de 2 logements occupés par des personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

Public(s) cible(s) :

2 personnes en situation de handicap résidant dans le Val-d'Oise.

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Adaptation de logements au handicap	17 943,00	100,00%	Région Ile-de-France	6 213,00	34,63%
Total	17 943,00	100,00%	Autres Contributeurs (Att.)	11 730,00	65,37%
			Total	17 943,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	6 213,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	84 933,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	167 522,00 €

2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	103 386,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	75 790,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	76 712,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	56 535,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	31 517,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	39 768,00 €
	Montant total	636 163,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014375
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ADAPTATION D'UN LOGEMENT AU HANDICAP SITUE DANS LE VAL-DE-MARNE (94).
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	456,00 €	30,26 %	138,00 €
	Montant Total de la subvention		138,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-204182-142004-300
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MDPH 94 MAISON DEPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL-
DE-MARNE

Adresse administrative : 7 VOIE FELIX EBOUE
94046 CRETEIL CEDEX

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Madame Brigitte JEANVOINE, Présidente de la MDPH du Val-de-Marne

N° SIRET : 13000075500012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Adaptation des logements des personnes en situation de handicap
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Adaptation d'un logement au handicap situé dans le Val-de-Marne (94).

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH du Val-de-Marne afin de contribuer au fonds de

compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.889 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.279 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 1.379 aides techniques et appareillages et 200 adaptations de logement au handicap dans le département du Val-de-Marne.

Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH du Val-de-Marne, la Région participe au financement de l'adaptation au handicap d'un logement occupé par une personne en situation de handicap résidant dans ce département.

Public(s) cible(s) :

Une personne en situation de handicap résidant dans le Val-de-Marne.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Adaptation d'un logement au handicap	456,00	100,00%	Région Ile-de-France	138,00	30,26%
Total	456,00	100,00%	Autres Contributeurs (Att.)	318,00	69,74%
			Total	456,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	138,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	112 335,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	101 426,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	106 654,00 €

2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	148 008,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	108 236,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	100 314,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	66 748,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	35 709,00 €
	Montant total	779 430,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014575
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ADAPTATION DE 6 LOGEMENTS AU HANDICAP SITUES DANS L'ESSONNE.

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	69 108,90 €	26,58 %	18 369,00 €
	Montant Total de la subvention		18 369,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-204182-142004-300
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES
HANDICAPEES
Adresse administrative : 93 RUE HENRI ROCHEFORT
91000 EVRY
Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public
Représentant : Monsieur JEROME GUEDJ, Président

N° SIRET : 13000020100017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Adaptation des logements des personnes en situation de handicap

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Adaptation de 6 logements au handicap situés dans l'Essonne.

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'article 11 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2013, la Région a conventionné avec la MDPH de l'Essonne afin de contribuer au fonds de compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou

d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.889 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.279 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France, dont 483 aides techniques et appareillages et 174 adaptations de logement au handicap dans le département de l'Essonne.

Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH l'Essonne, la Région participe au financement de l'adaptation au handicap de 6 logements occupés par des personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

Public(s) cible(s) :

6 personnes en situation de handicap résidant dans l'Essonne.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Adaptation de logements au handicap .	69 108,90	100,00%	Région Ile-de-France	18 369,00	26,58%
Total	69 108,90	100,00%	Autres Contributeurs (Att.)	50 739,90	73,42%
			Total	69 108,90	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	18 369,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	66 493,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	104 717,00 €

2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	61 311,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	115 851,00 €
	Montant total	348 372,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014811
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ADAPTATION DE 7 LOGEMENTS AU HANDICAP SITUES DANS LES YVELINES (78).

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	76 585,19 €	24,01 %	18 391,00 €
	Montant Total de la subvention		18 391,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-204182-142004-300
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MDPH 78 MAISON DEPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPEES DES
YVELINES

Adresse administrative : 9 RUE DE LA PATTE D'OIE
78000 VERSAILLES

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Monsieur OLIVIER DELAPORTE, Président de la COMEX par délégation

N° SIRET : 13000040900016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Adaptation des logements des personnes en situation de handicap
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Adaptation de 7 logements au handicap situés dans les Yvelines (78).

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH des Yvelines afin de contribuer au fonds de

compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animale et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2008, 7.889 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.279 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 1.129 aides techniques et appareillages et 468 adaptations de logement au handicap dans le département des Yvelines.

Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH des Yvelines, la Région participe au financement de l'adaptation au handicap de 7 logements occupés par des personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

Public(s) cible(s) :

7 personnes en situation de handicap résidant dans les Yvelines.

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Adaptation au handicap de logements	76 585,19	100,00%	Région Ile-de-France	18 391,00	24,01%
Total	76 585,19	100,00%	Autres Contributeurs (Att.)	58 194,19	75,99%
			Total	76 585,19	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	18 391,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	79 133,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	341 035,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	359 636,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	96 657,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	303 975,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	107 834,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	55 401,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	124 152,00 €
	Montant total	1 467 823,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014822
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ADAPTATION DE 11 LOGEMENTS AU HANDICAP SITUES A PARIS (75)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	110 059,86 €	26,27 %	28 918,00 €
	Montant Total de la subvention		28 918,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-204182-142004-300
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MDPH 75 MAISON DEPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPEES DE
PARIS

Adresse administrative : 69 RUE DE LA VICTOIRE
75009 PARIS 9

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Monsieur BERNARD JOMIER, Président

N° SIRET : 13000061500018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Adaptation des logements des personnes en situation de handicap
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Adaptation de 11 logements au handicap situés à Paris (75).

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'article 11 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH de Paris afin de contribuer au fonds de compensation

pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.889 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.279 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 1.035 aides techniques et appareillages et 197 adaptations de logement au handicap dans le département de Paris

Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH de Paris, la Région participe au financement de l'adaptation au handicap de 11 logements occupés par des personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

Public(s) cible(s) :

11 personnes en situation de handicap résidant à Paris.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Adaptation au handicap de logements.	110 059,86	100,00%	Région Ile-de-France	28 918,00	26,27%
Total	110 059,86	100,00%	Autres Contributeurs (Att.)	81 141,86	73,73%
			Total	110 059,86	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	28 918,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	27 182,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	39 079,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de	25 275,00 €

	handicap	
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	15 543,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	190 199,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	255 278,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	103 718,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	177 187,00 €
	Montant total	833 461,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015414
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ADAPTATION DE 3 LOGEMENTS AU HANDICAP SITUES EN SEINE-SAINT-DENIS (93).
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	25 608,40 €	32,42 %	8 303,00 €
	Montant Total de la subvention		8 303,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-204182-142004-300
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES
 Adresse administrative : 7 RUE ERIK SATIE
93000 BOBIGNY
 Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public
 Représentant : Monsieur PHILIPPE SACERDOTI, DIRECTEUR DE LA MDPH DU 93

N° SIRET : 13000144900037

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Adaptation des logements des personnes en situation de handicap

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Adaptation de 3 logements au handicap situés en Seine-Saint-Denis (93).

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH de Seine-Saint-Denis afin de contribuer au fonds de compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou

d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.889 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.279 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 891 aides techniques et appareillages et 204 adaptations de logement au handicap dans le département de Seine-Saint-Denis (93).

Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH de Seine-Saint-Denis, la Région participe au financement de l'adaptation au handicap de 3 logements occupés par des personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

Public(s) cible(s) :

3 personnes en situation de handicap résidant de Seine-Saint-Denis.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Adaptation au handicap de logements.	25 608,40	100,00%	Région Ile-de-France	8 303,00	32,42%
			Autres Contributeurs	17 305,40	67,58%
Total	25 608,40	100,00%	Total	25 608,40	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	8 303,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	89 663,00 €

2011	Adaptation au handicap de logements	101 790,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	128 410,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	120 558,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	102 313,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	90 103,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	53 288,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	92 327,00 €
	Montant total	778 452,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014732
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ACQUISITION D'UN VEHICULE ET D'EQUIPEMENTS POUR LE SAMSAH (60 PLACES) (TROUBLES PSYCHIQUES) A GROSLAY (95)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépenses Etudes, travaux, honoraires et équipement	46 120,84 €	43,77 %	20 185,00 €
	Montant Total de la subvention		20 185,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-204181-142004-300
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CENTRE BELLE ALLIANCE
 Adresse administrative : 8 RUE ALBERT MOLINIER
 95410 GROSLAY
 Statut Juridique : Etablissement Public Local Social et Médico-social
 Représentant : Madame HARKATI, Directrice

N° SIRET : 26950293600017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Services de soutien et/ou de soins à domicile pour personnes en situation de handicap
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'un véhicule et d'équipements (photocopieur et ordinateurs) pour le Samsah (Grosly-95)

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) Horizon 95 s'adresse spécifiquement à des personnes en situation de handicap psychique. Il est doté de 60 places soit une file active de 150 personnes en moyenne. Il a pour mission, sur la base de l'évaluation, de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes, par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Description :

Le SAMSAH Horizon 95 souhaite, pour mener à bien son projet, acquérir d'une part, du matériel de bureau (ordinateurs, photocopieur) et d'autre part, un véhicule de service. Le véhicule choisi est un

véhicule hybride de type Yaris de chez Toyota.

Public(s) cible(s) :

Personnes en situation de handicap psychique.

Détail du calcul de la subvention :

Equipements

Base subventionnable 29.749,84 €

Taux d'intervention : 40,33 %

Soit une subvention d'un montant maximum de 12.000 €

- Véhicule de service

Base subventionnable : 16.371 €

Taux d'intervention : 50 %

Soit une subvention d'un montant maximum de 8.185 €

Localisation géographique :

- GROSLAY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Equipements de bureau	29 749,84	64,50%	Région Ile-de-France	20 185,00	43,77%
Véhicule de service hybride	16 371,00	35,50%	Fonds propres	25 935,84	56,23%
Total	46 120,84	100,00%	Total	46 120,84	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	20 185,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14016288
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : REAMENAGEMENT D'UN BATIMENT POUR LE SAVS "AU FIL DE L'OURCQ", 11 RUE HECTOR BERLIOZ A VILLEPARISIS (77)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépenses Etudes, travaux, honoraires et équipement	250 514,00 €	4,79 %	12 000,00 €
Montant Total de la subvention			12 000,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-20421-142004-300
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AEDE ASS DES ETABLISSEMENTS
DOMAINE EMMANUEL

Adresse administrative : 7 RTE DE PEZARCHES
77515 HAUTEFEUILLE

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur JOEL HALDEMANN, Président

Objet : - être au service de la personne en situation de besoin,
- promouvoir le respect des différences,
- créer, si besoin est, gérer, animer et contrôler des équipements sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs et d'hébergement,
- organiser des stages, séminaires ou autres types de manifestations permettant d'assurer la formation ou l'information des personnes se trouvant dans son rayon d'action.
L'association gère 11 établissements proposant 500 places pour les personnes handicapées.

Date de publication au JO : 11 décembre 2002

N° SIRET : 77572284600026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Services de soutien et/ou de soins à domicile pour personnes en situation de handicap
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'AEDE a fait l'acquisition le 29 octobre 2012 d'une propriété composée d'une maison et d'un terrain de 900 m² pour réaliser un projet commun au foyer d'hébergement "le Clos des Châtaigniers" et au service DISJETED, dispositif d'intervention et de soins de l'IME Oasis géré anciennement par l'APEEAINNE (association des parents d'enfants, d'adolescents et d'adultes inadaptés du Nord-Est) dont l'AEDE a repris les activités. Les deux projets sont présentés à la même commission permanente. Un Service d'accompagnement à la vie sociale est également prévu.

Les objectifs sont au nombre de trois :

- rapatriement de résidents installés dans des appartements de ville exigus et non accessibles,
- développement de nouvelles activités,
- amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des enfants.

Il est question ici du service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), pour lequel le projet prévoit d'installer des bureaux.

Description :

Le SAVS occupera 54 m² de surface utile grâce à la réhabilitation d'une maison en R+1.

Un local de réunion et des bureaux sont prévus.

De surcroît le bâtiment disposera d'une réelle séparation des fonctions et services, par l'agencement des espaces et circulations, dans cet ensemble qui accueillera outre des professionnels, des enfants et des adultes en situation de handicap.

Intérêt régional :

L'opérateur a présenté une notice thermique précisant des choix énergétiques conformes à l'article 1er, 3ème paragraphe, de la délibération n° CR 23-11 du 7 avril 2011 : respect de la réglementation thermique 2012 pour l'extension neuve et les studios, consommation d'énergie inférieure à 150 kWh/m²/an pour la partie réhabilitée.

Public(s) cible(s) :

Le SAVS "Au fil de l'Ourcq" bénéficie d'un agrément pour une capacité totale de 90 places. Seule une partie de ces places sont concernées pour le site de Villeparisis. L'autorisation initiale attribuée à l'APEEAINNE a été transférée à l'AEDE par arrêté du Président du Conseil général de Seine-et-Marne (en date du 23 septembre 2013).

Détail du calcul de la subvention :

TRAVAUX ET CHARGES AFFERENTES

Base subventionnable : 250 514 euros / Taux d'intervention : 4,79 % soit un montant maximum de subvention de : 12 000 euros (montant plafond par service)

Localisation géographique :

- VILLEPARISIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux et charges afférentes	250 514,00	100,00%
Total	250 514,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	12 000,00	4,79%
Fonds propres	238 514,00	95,21%
Total	250 514,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	12 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Etablissements et services d'aide par le travail	219 767,90 €
2011	Aide à la certification biologique	272,00 €
2011	Bâtiments Basse Consommation (BBC)	54 600,00 €
2011	Services de soutien et/ou de soins à domicile pour personnes en situation de handicap	8 169,50 €
2012	Aide à la certification biologique	276,80 €
2012	Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	50 000,00 €
2012	Equipements sportifs d'intérêt régional	335 298,60 €
2012	Services d'accompagnement et établissements d'accueil de jour des personnes en situation de handicap	10 000,00 €
	Montant total	678 384,80 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020639
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : CONSTRUCTION D'UN BATIMENT POUR UN SERVICE ACCUEILLANT 10 ENFANTS ATTEINTS DE TROUBLES ENVAHISSANTS DU DEVELOPPEMENT, 11 RUE HECTOR BERLIOZ A VILLEPARISIS (77)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	808 785,00 €	21,60 %	174 700,00 €
Montant Total de la subvention			174 700,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-20422-142004-300
14200401- Établissements et services d'éducation spéciale et de prévention pour enfants et adolescents en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AEDE ASS DES ETABLISSEMENTS
DOMAINE EMMANUEL

Adresse administrative : 7 RTE DE PEZARCHES
77515 HAUTEFEUILLE

Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur JOEL HALDEMANN, Président

Objet : - être au service de la personne en situation de besoin,
- promouvoir le respect des différences,
- créer, si besoin est, gérer, animer et contrôler des équipements sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs et d'hébergement,
- organiser des stages, séminaires ou autres types de manifestations permettant d'assurer la formation ou l'information des personnes se trouvant dans son rayon d'action.
L'association gère 11 établissements proposant 500 places pour les personnes handicapées.

Date de publication au JO : 11 décembre 2002

N° SIRET : 77572284600026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Construction d'un bâtiment pour un service accueillant 10 enfants atteints de troubles

envahissants du développement, 11 rue Hector Berlioz à Villeparisis (77)

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'AEDE a fait l'acquisition le 29 octobre 2012 d'une propriété composée d'une maison et d'un terrain de 900 m² pour réaliser un projet commun au foyer d'hébergement "le Clos des Châtaigniers" et au service DISJETED, dispositif d'intervention et de soins de l'IME Oasis géré anciennement par l'APEEAINNE (association des parents d'enfants, d'adolescents et d'adultes inadaptés du Nord-Est) dont l'AEDE a repris les activités. Les deux projets sont présentés à la même commission permanente. Un Service d'accompagnement à la vie sociale est également prévu.

Les objectifs sont au nombre de trois :

- rapatriement de résidents installés dans des appartements de ville exigus et non accessibles,
- développement de nouvelles activités,
- amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des enfants.

Il est question ici du service DISJETED (annexe de l'IME OASIS) lequel accueille des enfants âgés de 1 à 5 ans présentant des troubles envahissant du développement (TED - avant/après diagnostic).

Description :

L'IME (service DISJETED) occupera 271 m² de surface utile grâce à la réhabilitation et l'extension d'une maison en R+1. La création d'une aire de jeu extérieure est également prévue.

Les missions du service DISJETED sont :

- le suivi hebdomadaire par une psychomotricienne et/ou la psychologue,
- des interventions ponctuelles dans les différents lieux de vie de l'enfant (domicile, école, crèche, centre de loisirs, etc.),
- l'accompagnement à l'orientation vers d'autres lieux spécialisés, et des structures de relais,
- la sensibilisation au dépistage et aux spécificités des troubles du spectre autistique,
- le partenariat avec les centres de diagnostic, les services de l'éducation nationale, les structures spécialisées.

Actuellement, ce service de l'IME est situé à Mitry-Mory, dans des locaux exigus et inadaptés. L'acquisition de cette propriété à Villeparisis, dans une commune voisine, a constitué une opportunité.

De surcroît le bâtiment disposera d'une réelle séparation des fonctions et services, par l'agencement des espaces et circulations, dans cet ensemble qui accueillera des enfants et des adultes ainsi que des bureaux.

Intérêt régional :

L'opérateur a présenté une notice thermique précisant des choix énergétiques conformes à l'article 1er, 3ème paragraphe, de la délibération n° CR 23-11 du 7 avril 2011 : respect de la réglementation thermique 2012 pour l'extension neuve et les studios, consommation d'énergie inférieure à 150 kWh/m²/an pour la partie réhabilitée.

Public(s) cible(s) :

L'IME OASIS bénéficie d'agrément pour un total de 57 places (enfants et adolescents présentant des troubles envahissants du développement). Le DISJETED, qui en dépend, intervient auprès d'enfants de 1 à 5 ans (avant/après diagnostic), 10 places lui étant dédiées.

Détail du calcul de la subvention :**ACQUISITION ET CHARGES AFFERENTES**

Base subventionnable : 182 500 euros / Taux d'intervention : 30 % soit un montant maximum de subvention de : 54 700 euros

TRAVAUX ET CHARGES AFFERENTES

Base subventionnable : 626 285 euros / Taux d'intervention : 19,16 % soit un montant maximum de subvention de : 120 000 euros (montant plafond à la place x 10)

Localisation géographique :

- VILLEPARISIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Acquisition et charges afférentes	182 500,00	22,56%	Subvention Région (sollicitée)	174 700,00	21,60%
Travaux et charges afférentes	626 285,00	77,44%	Emprunt	634 085,00	78,40%
Total	808 785,00	100,00%	Total	808 785,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	8 735,00 €
2015	34 940,00 €
2016	43 675,00 €
2017	34 940,00 €
2018	52 410,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Etablissements et services d'aide par le travail	219 767,90 €
2011	Aide à la certification biologique	272,00 €
2011	Bâtiments Basse Consommation (BBC)	54 600,00 €
2011	Services de soutien et/ou de soins à domicile pour personnes en situation	8 169,50 €

	de handicap	
2012	Aide à la certification biologique	276,80 €
2012	Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	50 000,00 €
2012	Equipements sportifs d'intérêt régional	335 298,60 €
2012	Services d'accompagnement et établissements d'accueil de jour des personnes en situation de handicap	10 000,00 €
	Montant total	678 384,80 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020644
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : REAMENAGEMENT D'UN BATIMENT POUR L'ACCUEIL DE 5 RESIDENTS DU FOYER D'HEBERGEMENT "LE CLOS DES CHATAIGNERS", 11 RUE HECTOR BERLIOZ A VILLEPARISIS (77)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap	600 023,00 €	13,28 %	79 700,00 €
Montant Total de la subvention			79 700,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-20422-142004-300
 14200402- Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AEDE ASS DES ETABLISSEMENTS
 DOMAINE EMMANUEL

Adresse administrative : 7 RTE DE PEZARCHES
 77515 HAUTEFEUILLE

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur JOEL HALDEMANN, Président

Objet : - être au service de la personne en situation de besoin,
 - promouvoir le respect des différences,
 - créer, si besoin est, gérer, animer et contrôler des équipements sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs et d'hébergement,
 - organiser des stages, séminaires ou autres types de manifestations permettant d'assurer la formation ou l'information des personnes se trouvant dans son rayon d'action.
 L'association gère 11 établissements proposant 500 places pour les personnes handicapées.

Date de publication au JO : 11 décembre 2002

N° SIRET : 77572284600026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Réaménagement d'un bâtiment pour l'accueil de 5 résidents du foyer d'hébergement "Le Clos des Châtaigners", 11 rue Hector Berlioz à Villeparisis (77)

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'AEDE a fait l'acquisition le 29 octobre 2012 d'une propriété composée d'une maison et d'un terrain de 900 m² pour réaliser un projet commun au foyer d'hébergement "le Clos des Châtaigniers" et au service DISJETED, dispositif d'intervention et de soins de l'IME Oasis géré anciennement par l'APEEAINNE (association des parents d'enfants, d'adolescents et d'adultes inadaptés du Nord-Est) dont l'AEDE a repris les activités. Les deux projets sont présentés à la même commission permanente. Un Service d'accompagnement à la vie sociale est également prévu.

Les objectifs sont au nombre de trois :

- rapatriement de résidents installés dans des appartements de ville exigus et non accessibles,
- développement de nouvelles activités,
- amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des enfants.

Il est question ici du rapatriement de 5 studios dépendant du foyer d'hébergement "Le Clos des Châtaigniers", sur la base du transfert d'autorisation effectué au bénéfice de l'AEDE (arrêté du président du conseil général de Seine-et-Marne, en date du 23 septembre 2013).

Description :

Le Foyer d'hébergement du Clos des Châtaigniers dispose de 40 places : 24 places sur le site principal (16 chambres et 8 studios), 16 places en appartements loués à des bailleurs privés ou publics à Meaux et Villeparisis. Ces appartements accueillent des résidents qui ont fait :

- soit un parcours au sein du foyer leur permettant d'accéder à un mode de vie plus indépendant,
- soit un parcours de vie à l'extérieur, dans leur famille et d'autres structures, mais dont le projet s'oriente plus vers ce mode de vie.

Les personnes accueillies en appartement sont accompagnées par des éducateurs. La majorité travaillent en ESAT, les autres sont accompagnés dans un parcours d'insertion professionnelle, en milieu spécialisé ou ordinaire.

L'objectif de l'opération est d'abandonner l'une des locations en ville, car les appartements sont vétustes, inadaptés et non conformes aux règles d'accessibilité et de sécurité.

Il est prévu la construction de 5 studios - en rez-de-chaussée et R+1 - pour ces résidents représentant une surface totale de 125 m², sur la parcelle située en fond de jardin, et séparée du bâtiment existant. Les résidents accueillis continueront de bénéficier d'un accompagnement par les éducateurs, et de la mutualisation rendue possible par la présence à proximité du site principal (foyer) et des bureaux du SAVS "Au fil de l'Ourcq". Seront facilitées en particulier les interventions la nuit, en cas de besoin.

Intérêt régional :

L'opérateur a présenté une notice thermique précisant des choix énergétiques conformes à l'article 1er, 3ème paragraphe, de la délibération n° CR 23-11 du 7 avril 2011 : respect de la réglementation thermique 2012 pour l'extension neuve et les studios, consommation d'énergie inférieure à 150 kWh/m²/an pour la partie réhabilitée.

Public(s) cible(s) :

5 résidents, travailleurs handicapés, relevant du foyer d'hébergement "Le Clos des châtaigniers".

Détail du calcul de la subvention :

ACQUISITION ET CHARGES AFFERENTES

Base subventionnable : 182 500 euros / Taux d'intervention : 30 % soit un montant maximum de

subvention de : 54 700 euros

TRAVAUX ET CHARGES AFFERENTES

Base subventionnable : 375 771 euros / Taux d'intervention : 6,65 % soit un montant maximum de subvention de : 25 000 euros (montant plafond à la place)

Localisation géographique :

- VILLEPARISIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Acquisition et charges afférentes	182 500,00	30,42%	Subvention Région (sollicitée)	79 700,00	13,28%
Travaux et charges afférentes	417 523,00	69,58%	Emprunt	520 323,00	86,72%
Total	600 023,00	100,00%	Total	600 023,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	3 985,00 €
2015	15 940,00 €
2016	19 925,00 €
2017	15 940,00 €
2018	23 910,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Etablissements et services d'aide par le travail	219 767,90 €
2011	Aide à la certification biologique	272,00 €
2011	Bâtiments Basse Consommation (BBC)	54 600,00 €
2011	Services de soutien et/ou de soins à domicile pour personnes en situation de handicap	8 169,50 €
2012	Aide à la certification biologique	276,80 €

2012	Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	50 000,00 €
2012	Equipements sportifs d'intérêt régional	335 298,60 €
2012	Services d'accompagnement et établissements d'accueil de jour des personnes en situation de handicap	10 000,00 €
	Montant total	678 384,80 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014688
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ACQUISITION D'UN VEHICULE DESTINE AU TRANSPORT DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP POUR LE FOYER D'HEBERGEMENT LES ATELIERS DE LA GENTILHOMMIERE - A GUYANCOURT (78)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap	40 384,14 €	24,76 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-20422-142004-300
14200402- Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ARIMC IDF ASSOCIATION REGIONALE DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX ILE DE FRANCE

Adresse administrative : 41 RUE DURIS
75020 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame CATHERINE TABARY, Directrice

Objet : - Promouvoir toutes solutions d'avenir pour les adolescents et les adultes infirmes moteurs cérébraux avec ou sans polyhandicap,
- Etablir et maintenir entre ses adhérents la solidarité nécessaire et leur apporter un appui matériel et moral,
- Entretenir une collaboration avec les professions médicales et paramédicales ainsi que l'Education Nationale pour améliorer sans cesse la condition des infirmes moteurs cérébraux.

Date de publication au JO : 5 janvier 1955

N° SIRET : 77567631500150

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'un véhicule pour le foyer d'hébergement Les ateliers de la Gentilhommière - à Guyancourt (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'Association Régionale des Infirmes Moteurs Cérébraux Ile-de-France crée et gère des établissements et des services sur l'Ile-de-France destiné à recevoir des personnes atteintes d'infirmité motrice cérébrale présentant ou non des troubles associés. Elle accueille, dans ses 12 structures, 284 enfants et adolescents ainsi que 374 adultes. Le foyer d'hébergement « les Ateliers de la Gentilhommière », structure de l'association, accueille 22 résidents, atteints d'une déficience motrice avec ou sans troubles associés et travaillant en E.S.A.T du lundi au vendredi.

Description :

Le foyer d'hébergement est situé sur deux sites :

- Le premier, situé, domaine du petit Beauregard à La Celle-Saint-Cloud (78) qui accueille 10 résidents
- Le second, situé domaine de la Noël à Guyancourt (78), qui accueille 12 résidents

Dans ce contexte, la structure souhaite acquérir, pour son site de Guyancourt, un nouveau véhicule destiné, d'une part, aux trajets du foyer vers l'E.S.A.T (Marnes-la-Coquette) et d'autre part, au transport pour les sorties (loisirs, culture, transferts).

Ainsi, le choix du foyer s'est porté sur un véhicule de type Master de 9 places de chez Renault. Ce véhicule sera équipé TPMR.

Public(s) cible(s) :

Personnes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés

Localisation géographique :

- GUYANCOURT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Acquisition d'un Master Combi de chez Renault équipé TPMR	40 384,14	100,00%
Total	40 384,14	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	10 000,00	24,76%
fonds Propres	30 384,14	75,24%
Total	40 384,14	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien aux établissements d'hébergement non médicalisé pour personnes handicapées ou âgées	398 502,80 €
2011	Service de soutien à domicile en faveur des personnes handicapées ou âgées	15 000,00 €
2011	Etablissements d'accueil de jour pour personnes handicapées ou âgées	100 000,00 €
2011	Etablissements d'hébergement pour enfants, adolescents et adultes handicapés	20 698,50 €
2013	Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap	20 000,00 €
2013	Services d'accompagnement et établissements d'accueil de jour des personnes en situation de handicap	36 763,00 €
2013	Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	39 458,00 €
	Montant total	630 422,30 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015707
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ACHAT D'EQUIPEMENTS DESTINES AU FOYER DE VIE DE 35 PLACES SITUE A BOUGLIGNY (77)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap	25 402,00 €	30,00 %	7 620,00 €
Montant Total de la subvention			7 620,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-20422-142004-300
 14200402- Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
 Adresse administrative : 59 BD DE STRASBOURG
 75010 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Brigitte FOCH, Directrice Générale adjointe

Objet : La fondation des Amis de l'Atelier développe des actions destinées à la personne en situation de handicap et notamment :
 - elle leur offre des services spécialisées et adaptés à leurs besoins et à leurs attentes ;
 - elle propose et promeut un partage d'expériences à l'échelon national et international ;
 - elle soutient et diffuse des projets innovants de recherche appliquée.
 Plus généralement, la fondation met sur pied tous types d'actions pouvant se rattacher directement ou indirectement à la poursuite d'un objectif social en faveur des personnes en situation de handicap susceptible d'en favoriser l'extension ou le développement.

Date de publication au JO : 3 février 2011

N° SIRET : 53034274000012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Achat d'équipements destinés au Foyer de vie de Bougligny (77)

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Les bâtiments du foyer de vie de Bougligny nécessitent des travaux de rénovation et de mise aux normes. Dans le cadre de ce réaménagement, le foyer souhaite remplacer ses chauffe-eau électriques par des chauffe-eau thermodynamiques.

Description :

L'établissement prévoit l'installation de 6 chauffe-eau thermodynamiques dans de nouveaux locaux techniques, à raison de 3 dans chaque aile. Cet équipement permet de chauffer 70% de l'eau sanitaire grâce aux calories récupérées dans l'air ambiant. Il consomme 3 fois moins d'énergie électrique ou fossile qu'un chauffe-eau traditionnel. Son impact sur l'environnement est réduit dans les mêmes proportions. D'une durée de vie de 20 ans, il respecte la RT 2012.

Public(s) cible(s) :

35 résidents atteints d'autisme et autres troubles envahissants du développement, de déficiences psychiques et mentales.

Localisation géographique :

- BOUGLIGNY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achat de 6 chauffe-eau thermodynamique	25 402,00	100,00%	Subvention Région (sollicitée)	7 620,00	30,00%
Total	25 402,00	100,00%	Subvention Département (sollicitée)	17 782,00	70,00%
			Total	25 402,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	7 620,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Etablissements d'hébergement pour enfants, adolescents et adultes handicapés	313 986,00 €
2011	Soutien aux établissements d'hébergement non médicalisé pour personnes handicapées ou âgées	104 846,50 €
2012	Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap	3 012,00 €
	Montant total	421 844,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015795
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : EQUIPEMENT CONCERNANT LA CREATION D'UN FOYER D'HEBERGEMENT (12 PLACES) POUR ADULTES AVEC AUTISME, 89 RUE DES CEVENNES (75015)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap	83 804,00 €	20,00 %	16 761,00 €
	Montant Total de la subvention		16 761,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-20422-142004-300
14200402- Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TURBULENCES
 Adresse administrative : 102 BOULEVARD VOLTAIRE
75011 PARIS 11
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Howard BUTEN, Président

Objet : créer une compagnie de recherche théâtrale et de langage multimédia avec des personnes présentant des difficultés d'intégration sociale

Date de publication au JO : 6 mai 1992

N° SIRET : 38851843300023

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Equipement concernant la création d'un foyer d'hébergement (12 places dont 10 places créées) pour adultes avec autisme, 89 rue de Cévennes (75015)

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'association Turbulences présente un projet d'équipement lié à la création d'un foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés, de jeunes adultes et adultes avec autisme, à Paris 15ème. Il s'agit des travailleurs de l'ESAT Turbulences et du réseau Autisme 75-92. L'extension de capacité (10 à 12 places)

a été autorisée par arrêté du Président du Conseil de Paris en date du 29 juillet 2010. L'établissement est situé ZAC Boucicaut dans un bâtiment loué à la RIVP. L'ouverture de l'établissement est prévue en janvier 2015.

Description :

Les devis présentés concernent du mobilier de cuisine et buanderie, du mobilier de bureau, des équipements ménagers, des équipements de sécurité incendie, des équipements informatiques et de téléphonie.

Public(s) cible(s) :

Jeunes adultes et adultes avec autisme, travailleurs handicapés, résidant dans le foyer d'hébergement (12 places).

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Equipement de sécurité incendie	1 379,00	1,65%	Subvention Région (sollicitée)	16 761,00	20,00%
Equipement ménager	5 521,00	6,59%	Subvention Département (attribuée)	67 043,00	80,00%
Equipement informatique et téléphonie	8 547,00	10,20%	Total	83 804,00	100,00%
Mobilier de bureau	29 357,00	35,03%			
Aménagements de cuisine et buanderie	39 000,00	46,54%			
Total	83 804,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	16 761,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Etablissements et services d'aide par le travail et entreprises adaptées	14 503,50 €
2011	Projets et programmes triennaux de prévention et de lutte contre les exclusions	20 000,00 €

2013	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	20 000,00 €
	Montant total	54 503,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014720
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : DISPOSITIF LES SOUFFLEURS D'IMAGES 2014 3EME ANNEE DU PROGRAMME TRIENNAL D'ACCES A LA CULTURE POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE DEFICIENCES VISUELLES (75)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)	35 800,00 €	27,93 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION REGARD EN FRANCE

Adresse administrative : 163 RUE DE CHARENTON
75012 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Stéphanie SAUTHON, Présidente

Objet : La recherche, la création, l'expérimentation, la modélisation et la transmission d'une culture de l'égalité.
Rendre la culture accessible à un large public, en l'occurrence aux personnes en situation de handicap.

Date de publication au JO : 13 juillet 2013

N° SIRET : 39326214200051

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Dispositif Les souffleurs d'Images 2014, programme d'accès à la culture pour les personnes atteintes de déficiences visuelles (75)

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

- Permettre aux personnes atteintes de déficiences visuelles d'accéder à une offre culturelle plus large.
- Sensibiliser/ accompagner les lieux culturels à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Sensibiliser/impliquer les étudiants en formation artistique à l'accès à la culture des personnes en situation de handicap

Description :

1-Formation "Souffleurs d'image":

- Trouver des étudiants en formation artistique intéressés par cette formation en démarchant les établissements de formation artistique.
- Organisation et réalisation de la formation.

2-Création de partenariat avec des lieux culturels sensibles à ce dispositif afin de proposer une large offre de spectacles vivants aux personnes atteintes de déficiences visuelles bénéficiant de ce projet.

Moyens mis en œuvre :

- Un formateur à temps partiel
- Un chargé de mission à temps plein
- Un graphiste
- Un opérateur de saisie
- Des étudiants bénévoles

Public(s) cible(s) :

Personnes atteintes de déficiences visuelles
Etudiants en formation artistique
150 personnes touchées au total

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prestations de service	2 000,00	5,59%
Achat de fourniture	500,00	1,40%
Matériel	1 000,00	2,79%
Locations	1 100,00	3,07%
Frais de communication	1 750,00	4,89%
Publicité, publications	4 000,00	11,17%
Déplacements, missions	850,00	2,37%
Rémunération des personnels	14 950,00	41,76%
Charges sociales	9 650,00	26,96%
Total	35 800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région	10 000,00	27,93%
Ministère des affaires sociales	3 500,00	9,78%
Département 92 (ATT)	1 000,00	2,79%
Fondation de France	10 000,00	27,93%
BNP Paribas SA	4 000,00	11,17%
Ventes de produits et services	7 300,00	20,39%
Total	35 800,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien à la création et à la diffusion numérique	11 739,00 €
2013	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	10 000,00 €
	Montant total	21 739,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014300
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ORGANISATION DU 3EME SALON DU SECTEUR DU TRAVAIL PROTEGE ET ADAPTE EN ILE DE FRANCE
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	217 200,00 €	4,60 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : GEST RESEAU GESAT
 Adresse administrative : 202 QUAI DE CLICHY
92110 CLICHY
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur LUC CAMISSASSI, Président

Objet : - Développer des partenariats auprès des milieux industriels, commerciaux et administratifs, favorisant les échanges économiques sur des bases permettant aux ESAT et EA de réaliser leurs missions d'accompagnement d'insertion sociale et professionnelle des travailleurs handicapés ;
 - Organiser, participer aux foires et salons d'intérêt international, national et régional
 - Utiliser ou créer des moyens d'informations propres à assurer une aide à la structuration technico-commerciale des régions et des bassins économiques et à faciliter les échanges techniques et la diffusion complète de documentations technico-commerciales à ses membres

Date de publication au JO : 9 octobre 1982

N° SIRET : 38172783300034

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Organisation du 3ème salon du secteur du travail protégé et adapté en Ile de France

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

- Valoriser les compétences et savoir-faire des personnes en situation de handicap travaillant au sein des ESAT et EA
- Accroître la notoriété et la visibilité du secteur protégé et adapté
- Présenter l'offre du secteur protégé et adapté dans sa dimension économique et professionnelle
- Créer un évènement générateur d'échanges, d'opportunités et de nouveaux débouchés économiques pour les ESAT et EA d'Ile-de-France

Description :

Le salon propose un parcours pédagogique en trois temps:

-Découvrir: découverte de la multiplicité des métiers du secteur (30 prestations sont représentées et 12 pôles métiers).

-Comprendre: proposition d'une série d'ateliers opérationnels (benchmark achats, meilleures pratiques, métiers, binômes achat/RH, norme Afnor, retour d'expérience, etc.). Temps sur chaque atelier: 15 mn.

-Agir: un espace (Business corner) sera aussi dédié pour des rendez-vous entre acheteurs et ESAT/EA franciliens.

Moyens mis en œuvre :

Location de la Grande Halle de La Villette (75019)

Opération de communication auprès des ESAT/EA et des PME, acheteurs privés et publics, prescripteurs, DRH, des réseaux de professionnels et associatifs

Un site web est dédié à l'évènement: www.osez-nos-competences.fr

Public(s) cible(s) :

Publics cibles: Acheteurs publics ou privés, DRH, Chargés de mission handicap, Chargés de missions handicapés, Associations

Nombre de visiteurs prévus: 2 000 personnes sur les 2 jours

Nombre d'exposants prévus: 60 ESAT/EA franciliens

Nombre de participants prévus aux ateliers: 600 personnes

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Coordination logistique	24 360,00	11,22%	Région	10 000,00	4,60%
Installation stand	98 400,00	45,30%	Mairie de Paris (EC)	12 000,00	5,52%
Accueil	8 280,00	3,81%	Partenaires privés	169 200,00	77,90%
Communication	86 160,00	39,67%	Fonds propres	26 000,00	11,97%
Total	217 200,00	100,00%	Total	217 200,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	8 000,00 €
2015	2 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Projets et programmes triennaux de prévention et de lutte contre les exclusions	23 000,00 €
2012	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	20 000,00 €
2012	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	10 000,00 €
2013	Contribution à la tenue du salon annuel organisé par le réseau GESAT	10 000,00 €
2013	Accompagnement à la mutation des ESAT et des EA (Etudes)	10 000,00 €
	Montant total	73 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014369
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ORGANISATION DES 10EMES TROPHEES APAJH LE 17 NOVEMBRE 2014 AU CARROUSEL DU LOUVRE A PARIS
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	437 000,00 €	2,29 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : APAJH FEDERATION DES APAJH
 Adresse administrative : 33 AV DU MAINE
75755 PARIS CEDEX 15
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Jean-Louis GARCIA, Président

Objet : Coordonner les activités de ses membres et de veiller au respect par ces derniers, des orientations décidées en assemblée générale, tant dans leur action que dans leur gestion en considération de leur indépendance économique et juridique ;
 Promouvoir et garantir la qualité de l'accompagnement offerte par les associations départementales APAJH ;
 Assurer la représentation et l'intervention en leur nom auprès des instances nationales, européennes et internationales ainsi que des partenaires sociaux.

Date de publication au JO : 2 mars 1962

N° SIRET : 78457968201771

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Organisation des 10ème Trophées APAJH le 17 novembre 2014 au Carroussel du Louvre à Paris

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Organisme laïque à but non lucratif, l'APAJH fonde son action sur le respect de la personne humaine. Elle entend promouvoir la dignité et la citoyenneté des personnes en situation de handicap en œuvrant à la fois pour leur complet épanouissement individuel et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale. Elle vise non seulement à adapter la cité aux enfants, adolescents, adultes en situation de handicap en contribuant le plus possible à la mise en œuvre des conditions matérielles et humaines de leur accueil dans un cadre de vie ordinaire, mais aussi à modifier la perception qu'en a l'ensemble du corps social. Elle entend, en conformité avec les valeurs fondatrices de la laïcité, aboutir à leur pleine reconnaissance tant humaine, que sociale.

Description :

Les « Trophées APAJH » consistent à remettre des prix nationaux pour récompenser différentes entreprises et organismes, privés et publics, ayant une politique d'insertion des personnes handicapées exemplaire, originale ou encourageante. Ces Trophées comptent 5 catégories, dont une nouvelle relative aux sports, qui couvrent toutes les phases difficiles de la vie d'une personne en situation de handicap :

- Trophée du droit à l'école et à la culture ;
- Trophée de l'insertion professionnelle ;
- Trophée grande entreprise citoyenne ;
- Trophée de l'accessibilité d'une ville;
- Trophée sport

L'objectif de la manifestation consiste à valoriser les initiatives prises par les entreprises et les différents organismes publics et privés, en direction des personnes en situation de handicap, en vue de sensibiliser les uns, et conforter les autres dans leurs démarches intégratives.

Public(s) cible(s) :

Personnes en situation de handicap, grand public : 1 200 personnes au total, le soir de l'événement.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Communication (publicité, affichage, presse)	10 000,00	2,29%
Réalisation DVD et supports publicitaires	5 500,00	1,26%
Déplacements, missions et réceptions	26 000,00	5,95%
Réunions de sélection des dossiers (jury)	5 500,00	1,26%
Secrétariat, téléphone, affranchissement, fournitures	8 000,00	1,83%
Animation	9 000,00	2,06%
Frais d'impression	18 000,00	4,12%
Fabrication des trophées	3 000,00	0,69%
Fournitures et divers	7 000,00	1,60%
FC2 EVENTS dont location Carrousel du Louvre	345 000,00	78,95%
Total	437 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région	10 000,00	2,29%
Aides privées CNP Assurance (sollicitée)	25 000,00	5,72%
Aides privées MAIF (sollicité)	30 000,00	6,86%
Aides privées BNP Paribas (sollicité)	15 000,00	3,43%
Aides privées ARPI/HUMANE SI (sollicité)	15 000,00	3,43%
Aides privées ALFA informatique (sollicitée)	15 000,00	3,43%
Autres partenariats	10 000,00	2,29%
Fonds propres	317 000,00	72,54%
Total	437 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Projets et programmes triennaux de prévention et de lutte contre les exclusions	20 000,00 €
2013	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	20 000,00 €
2014	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	20 000,00 €
	Montant total	60 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014682
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : REALISATION D'UN GUIDE A DESTINATION DES PARENTS SUR LE SUIVI SOCIAL ET EDUCATIF DES ENFANTS ATTEINTS DE SURDITE (75)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	5 056,00 €	49,45 %	2 500,00 €
	Montant Total de la subvention		2 500,00 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ARPADA IDF ASSOCIATION REGIONALE DE PARENTS ET AMIS DEFICIENTS AUDITIFS D'ILE-DE-FRANCE

Adresse administrative : 23 RUE ANDRE RABIER
95170 DEUIL LA BARRE

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame GENEVIEVE RIEBERT, Présidente

Objet : développer et sauvegarder les droits et intérêts des sourds et malentendants de la région et, en particulier :

- l'étude des différents problèmes qui se posent aux familles des sourds et malentendants de la région ;
- la recherche, en accord avec les organismes publics ou privés et les instances régionales, des mesures propres à résoudre ces problèmes ;
- la mise en application de ces mesures ;
- la recherche et la diffusion de toute information concernant la santé, l'éducation, l'orientation et l'insertion sociale des sourds et malentendants de la région ;
- la représentation des sourds, parents et associations de parents auprès des pouvoirs publics ou de tout organisme public ou privé concerné par les problèmes des handicapés en générale et des sourds et malentendants en particulier ;
- la participation à d'autres groupements dont les buts coïncident en tout ou partie avec les siens.

Date de publication au JO : 26 juin 1980

N° SIRET : 38797131000017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Réalisation d'un guide à destination des parents sur le suivi social et éducatif des enfants atteints de surdité (75)

Date de réalisation : 17 octobre 2014

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le projet présenté par l'ARPADA a pour objectif la réalisation d'un guide "parental", à base d'informations sociales et éducatives, en direction des parents d'enfants sourds. L'ARPADA souhaite ainsi aider les parents dans leur rôle spécifique lié au diagnostic, à l'orientation scolaire et à la reconnaissance du handicap (droits sociaux).

Description :

Une journée d'échanges sera organisée en mars 2015 à l'Institut National des Jeunes Sourds (INJS) faisant intervenir notamment des professionnels spécialistes de la surdité, des représentants des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) et des parents d'enfants sourds. Un accueil des enfants est prévu, toute la durée des échanges, grâce au recours à des animateurs.

Le guide issu de ces échanges prendra la forme d'un bulletin hors-série de l'association.

Moyens mis en œuvre :

L'organisation de la journée, la rédaction des contenus seront assurées par 4 bénévoles.

Il sera fait appel à des prestataires (interprètes en LSF et vélotypie) pour la mise en accessibilité des débats.

Le guide sera rédigé avec la participation de parents participant à la journée d'échanges.

L'ensemble des contenus nécessitera également des temps de travail et d'échanges dans des locaux, prêtés - moyennant une participation - par l'association SPARADRAP, rue de la Plaine à Paris XXème.

Intérêt régional :

Un questionnaire de satisfaction est prévu permettant d'évaluer l'action.

Public(s) cible(s) :

Le guide sera édité à 250 exemplaires. 90 personnes sont attendues pour participer à la journée d'échanges.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Réalisation des supports	816,00	16,14%
Locations, prestations externes, défraiement des intervenants	3 240,00	64,08%
Edition et diffusion du guide	1 000,00	19,78%
Total	5 056,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	2 500,00	49,45%
Subvention Ville de Paris (sollicitée)	1 000,00	19,78%
Label REEAP 95 - subvention CAF (attribuée)	500,00	9,89%
Label REEAP 75 (sollicité)	500,00	9,89%
Cotisations, dons manuels ou legs	556,00	11,00%
Total	5 056,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	2 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Projets et programmes triennaux de prévention et de lutte contre les exclusions	5 000,00 €
	Montant total	5 000,00 €

ANNEXE N°3 A LA DELIBERATION

**TABLEAUX RECAPITULATIFS DES OPERATIONS
D'AIDES TECHNIQUES, APPAREILLAGES ET
ADAPTATIONS DE LOGEMENTS PRESENTES AU
TITRE DES FONDS DEPARTEMENTAUX DE
COMPENSATION DU HANDICAP**

1. Acquisition d'aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap

Le montant de **87.248 €** d'autorisations de programme affecté aux maisons départementales des personnes handicapées et détaillé dans les dossiers suivants :

- dossier MDPH **75** N° IRIS **14014819**
- dossier MDPH **78** N° IRIS **14014802**
- dossier MDPH **91** N° IRIS **14014572**
- dossier MDPH **92** N° IRIS **14014532**
- dossier MDPH **93** N° IRIS **14015412**
- dossier MDPH **94** N° IRIS **14014373**
- dossier MDPH **95** N° IRIS **14014328**

est ventilé comme suit :

- **30.740 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de Paris (75) pour **59** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages;
- **14.099 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées des Yvelines (78) pour **30** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages;
- **14.451 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de l'Essonne (91) pour **25** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages;
- **3.960 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées des Hauts-de-Seine (92) pour **9** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages;
- **8.629 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de Seine-Saint-Denis (93) pour **12** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages;
- **9.017 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées du Val de Marne (94) pour **14** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages;
- **6.352 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées du Val-d'Oise (95) pour **7** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages.

2. Adaptation des logements au handicap

Le montant de **80.332 €** d'autorisations de programme affecté aux maisons départementales des personnes handicapées et détaillé dans les dossiers suivants :

- dossier MDPH **75** N° IRIS **14014822**
- dossier MDPH **78** N° IRIS **14014811**
- dossier MDPH **91** N° IRIS **14014575**
- dossier MDPH **93** N° IRIS **14015414**
- dossier MDPH **94** N° IRIS **14014375**
- dossier MDPH **95** N° IRIS **14014332**

est ventilé comme suit :

- **28.918 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de Paris (75) pour l'adaptation de **11** logements ;
- **18.391 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées des Yvelines (78) pour l'adaptation de **7** logements, dont **2.100** au titre de la rémunération, pour le suivi de **6** dossiers d'adaptation de logements au handicap;
- **18.369 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de l'Essonne (91) pour l'adaptation de **6** logements;
- **8.303 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de Seine-Saint-Denis (93) pour l'adaptation de **3** logements;
- **138 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées du Val-de-Marne (94) pour l'adaptation d'un logement;
- **6.213 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées du Val-d'Oise (95) pour l'adaptation de deux logements, dont **700 €** au titre de la rémunération pour le suivi de deux dossiers.

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE PARIS

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		AIDES LEGALES			AIDES EXTRA LEGALES				Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet	Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques					
15/05/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives, phonak pack TV	3 270,00 €			1 076,34 €	399,42 €	- €	1 274,24 €	- €	490,00 €	14,98%				490,00 €	30,00 €
15/05/2014	Mme-Mr.	AL			Aménagement des sanitaires	23 442,00 €	10 000,00 €	- €	- €	- €	9 611,22 €			3 800,00 €	16%		3 800,00 €	30,78 €
15/05/2014	Mme-Mr.	AT	Siège de douche, tapis de douche, barre d'appui à ventouses, fauteuil manuel, accessoires et dispositif de propulsion	9 370,23 €			1 062,13 €	2 790,68 €	2 860,48 €	1 151,94 €	- €	1 405,00 €	14,99%	- €			1 405,00 €	100,00 €
15/05/2014	Mme-Mr.	AT	Accès au siège passager avec siège Tomy	5 135,74 €			4 226,81 €	- €	- €	38,93 €	- €	770,00 €	14,99%				770,00 €	100,00 €
15/05/2014	Mme-Mr.	AT	Assistance à la propulsion Viamobil et accessoires	3 976,00 €			2 982,00 €	- €	- €	298,00 €	- €	596,00 €	14,99%				596,00 €	100,00 €
15/05/2014	Mme-Mr.	AT	Aides aux soins et à la protection personnelle, ustensiles de cuisine adaptés	1 349,25 €			1 125,74 €	- €	- €	- €	- €	193,00 €	14,30%				193,00 €	30,51 €
15/05/2014	Mme-Mr.	AT	Fauteuil de douche Océan VIP, roulette anti-bascule	1 982,00 €			726,50 €	- €	- €	928,50 €	- €	297,00 €	14,98%				297,00 €	30,00 €
15/05/2014	Mme-Mr.	AT	Fauteuil de salon releveur	1 098,90 €			500,00 €	- €	- €	404,90 €	- €	164,00 €	14,92%				164,00 €	30,00 €
15/05/2014	Mme-Mr.	AL			Réaménagement SdB avec douche de plain-pied et WC réhaussé	9 697,41 €	5 598,71 €	- €	- €	- €	- €			3 998,00 €	41%		3 998,00 €	100,70 €
15/05/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives	3 980,00 €			559,18 €	239,66 €	423,38 €	160,78 €	1 900,00 €	597,00 €	15,00%				597,00 €	100,00 €
15/05/2014	Mme-Mr.	AT	décaissement rampe et ancrage FR + ceinture de maintien	6 800,00 €			5 000,00 €	- €	- €	- €	- €	1 020,00 €	15,00%				1 020,00 €	780,00 €
15/05/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives	3 800,00 €			758,89 €	239,66 €	1 227,76 €	903,69 €	- €	570,00 €	15,00%				570,00 €	100,00 €
15/05/2014	Mme-Mr.	AT	Fauteuil manuel non inclinable, accessoires pour FRM, escarres coussin pneumatique classe II ROHO QUADTRO	3 251,00 €			475,50 €	743,49 €	778,39 €	735,97 €	0 €	487,00 €	14,98%				487,00 €	30,00 €
30/05/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives	4 342,00 €			758,89 €	239,66 €	1 497,82 €	- €	1 600,00 €	220,00 €	5,07%				220,00 €	25,63 €
30/05/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives	1 600,00 €			359,48 €	239,66 €	200,00 €	530,86 €	0,00 €	240,00 €	15,00%				240,00 €	30,00 €
30/05/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives	4 076,00 €			798,84 €	399,42 €	2 401,58 €	- €	0,00 €	450,00 €	11,04%				450,00 €	26,16 €
30/05/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives	2 480,00 €			399,42 €	399,42 €	159,76 €	1 119,40 €	0,00 €	372,00 €	15,00%				372,00 €	30,00 €
30/05/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives	1 055,00 €			279,59 €	119,83 €	160,00 €	307,58 €	0,00 €	158,00 €	14,98%				158,00 €	30,00 €
30/05/2014	Mme-Mr.	AT	Synthèse vocale et accessoires	7 113,08 €			3 960,00 €	0,00 €	0,00 €	1 655,60 €	0,00 €	1 067,00 €	15,00%				1 067,00 €	430,48 €
30/05/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives	3 720,00 €			559,18 €	239,66 €	976,00 €	1 287,16 €	0,00 €	558,00 €	15,00%				558,00 €	100,00 €
30/05/2014	Mme-Mr.	AT	Tabouret de douche	203,03 €			100,00 €	- €	- €	- €	- €	30,00 €	14,78%				30,00 €	73,03 €
30/05/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives	3 446,00 €			798,84 €	399,42 €	- €	1 700,74 €		516,00 €	14,97%				516,00 €	31,00 €
30/05/2014	Mme-Mr.	AL			Installations de stores et aménagement SDB et des WC	10 155,75 €	5 827,88 €	- €	- €	- €	866,00 €			3 318,00 €	33%		3 318,00 €	143,87 €
30/05/2014	Mme-Mr.	AT	Téléagrandisseur vocalisé avec loupe électronique	3 972,00 €			2 000,00 €	- €	- €	325,00 €	- €	595,00 €	14,98%				595,00 €	1 052,00 €
30/05/2014	Mme-Mr.	AT	Synthèse vocale, clavier XL print, Vidéoloupe, Filtre électronique, logiciel Zoomtech	7 563,00 €			3 960,00 €	- €	- €	2 439,00 €	- €	1 134,00 €	14,99%				1 134,00 €	30,00 €

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE PARIS (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		AIDES LEGALES			AIDES EXTRA LEGALES				Total participation Région	Part restante à la charge de la personne			
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet	Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques			Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)
30/05/2014	Mme-Mr.	AT	Logiciel SUPERNOVA, agrandisseur électronique de type transformeur	4 840,00 €			2 700,00 €	- €	- €	959,00 €		726,00 €	15,00%				726,00 €	455,00 €
30/05/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives droite et gauche	3 500,00 €			399,42 €	399,42 €	584,18 €	- €	1 600,00 €	500,00 €	14,29%				500,00 €	16,98 €
16/06/2014	Mme-Mr.	AT	Fauteuil de douche et siège de toilette	1 045,00 €			397,38 €	102,62 €	256,55 €	102,45 €	- €	156,00 €	14,93%				156,00 €	30,00 €
16/06/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèse auditive droite	1 775,78 €			279,59 €	119,83 €	- €	1 010,36 €	- €	266,00 €	14,98%				266,00 €	100,00 €
16/06/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèse auditive droite	1 723,00 €			479,30 €	119,83 €	681,88 €	- €	- €	258,00 €	14,97%				258,00 €	183,99 €
16/06/2014	Mme-Mr.	AL			Aménagement de SdB et des WC	2 645,00 €	2 072,50 €	- €	- €		143,00 €			395,00 €	15%		395,00 €	34,50 €
16/06/2014	Mme-Mr.	AT	Téléagrandisseur Vocal Narratello et écran 26"	4 850,00 €			2 000,00 €	- €	- €	1 705,00 €	- €	727,00 €	14,99%				727,00 €	418,00 €
16/06/2014	Mme-Mr.	AL			Aménagement de SdB et des WC	7 963,30 €	4 731,65 €	- €	- €	- €	807,00 €			2 400,00 €	30%		2 400,00 €	24,85 €
16/06/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèse auditive droite	1 285,00 €			279,59 €	119,83 €	- €	172,00 €	- €	192,00 €	14,94%				192,00 €	521,58 €
16/06/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives droite et gauche	4 260,00 €			399,42 €	399,42 €	1 000,58 €	1 603,00 €	- €	639,00 €	15,00%				639,00 €	218,58 €
16/06/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives droite et gauche	2 800,00 €			798,84 €	399,42 €	1 000,58 €	151,16 €		420,00 €	15,00%				420,00 €	30,00 €
16/06/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèse auditive droite	1 640,00 €			479,30 €	199,83 €	- €	337,40 €	- €	246,00 €	15,00%				246,00 €	377,47 €
16/06/2014	Mme-Mr.	AT	Tapis de baignoire, cadre de toilette, coussin viscoélastique soutien lombaire, plots pied éléphant, barre	462,20 €			350,28 €	- €	- €	- €	- €	69,00 €	14,93%				69,00 €	42,92 €
16/06/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives droite et gauche	2 140,00 €			399,42 €	399,42 €	1 000,58 €	- €		321,00 €	15,00%				321,00 €	19,58 €
16/06/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives droite et gauche	2 758,00 €			758,89 €	239,66 €	250,00 €	1 011,28 €	- €	413,00 €	14,97%				413,00 €	84,17 €
16/06/2014	Mme-Mr.	AT	Fauteuil manuel inclinable et ses accessoires	3 996,00 €			603,65 €	603,65 €	1 500,00 €	334,92 €		599,00 €	14,99%				599,00 €	354,78 €
16/06/2014	Mme-Mr.	AT	Fauteuil de douche	1 550,00 €			397,38 €	- €	- €	- €	- €	232,00 €	14,97%				232,00 €	920,62 €
16/06/2014		AL			Aménagement de SdB, des WC et agrandissement de l'entrée	8 700,97 €	5 100,49 €	- €	- €	- €	1 250,00 €			2 350,00 €	27%		2 350,00 €	0,48 €
16/06/2014	Mme-Mr.	AT	Tabouret de douche, dossier et siège de bain, chaise haute de cuisine, barre de lavabo et 2 barres d'appui	490,00 €			377,50 €	- €	- €	- €	- €	73,00 €	14,90%				73,00 €	39,50 €
30/06/2014	Mme-Mr.	AT	Fauteuil manuel inclinable, accessoi	4 734,00 €			603,65 €	603,65 €	3 018,00 €	- €	- €	508,00 €	10,73%				508,00 €	0,70 €
30/06/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèse auditive droite	1 800,00 €			399,42 €	199,71 €	329,88 €	570,99 €		270,00 €	15,00%				270,00 €	30,00 €
30/06/2014	Mme-Mr.	AT	cercle accélérateur au volant avec frein main droit et kit accélérateur, plateforme et siège pivotant	21 323,13 €			5 000,00 €	- €	- €	5 000,00 €	- €	2 400,00 €	11,26%				2 400,00 €	8 923,13 €
30/06/2014	Mme-Mr.	AT	2 contacteurs, accessoires pour fauteuil roulant électrique	607,41 €			455,56 €	- €	- €	- €		91,00 €	14,98%				91,00 €	60,85 €

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE PARIS (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		AIDES LEGALES			AIDES EXTRA LEGALES				Total participation Région	Part restante à la charge de la personne			
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet	Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques			Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)
30/06/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèse auditives droite et gauche	2 080,00 €			399,42 €	399,42 €	243,92 €	595,60 €	- €	312,00 €	15,00%			312,00 €	129,64 €	
30/06/2014	Mme-Mr.	AT	Surcoût réfrigérateur américain, surcoût four ouverture digitale	3 000,00 €			2 250,00 €	- €	- €	300,00 €	-	450,00 €	15,00%			450,00 €	1 618,28 €	
30/06/2014		AL			Porte d'entrée, salle de bains, cuisine	17 556,56 €	9 528,28 €	- €	- €	313,00 €	1 597,00 €			4 500,00 €	26%	4 500,00 €		
30/06/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèse auditive gauche	1 292,00 €			279,59 €	119,83 €	250,00 €	408,94 €		193,00 €	14,94%			193,00 €	40,64 €	
30/06/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèse auditives droite et gauche, accessoire STREAMER	4 505,00 €			685,93 €	239,66 €	- €	1 237,00 €	1 600,00 €	675,00 €	14,98%			675,00 €	67,41 €	
30/06/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives droite et gauche, BT Direct TV LINK	4 507,99 €			1 101,09 €	239,66 €	159,76 €	2 238,60 €	-	676,00 €	15,00%			676,00 €	92,88 €	
30/06/2014	Mme-Mr.	AT	Soulève-malade achat de sangles, douche au lit et accessoires	2 076,00 €			1 524,15 €	24,15 €	-	186,70 €	-	311,00 €	14,98%			311,00 €	30,00 €	
30/06/2014	Mme-Mr.	AT	Fauteuil manuel Spin, motorisation tierce personne kangourou pousseeur, barre de relèvement, suréleveurs de pieds de meubles, déambulateur achat	6 036,46 €		aménagement salle de bain et WC	10 209,05 €	657,46 €	657,46 €	- €	1 373,00 €	905,00 €	14,99%	4 100,00 €	33%	5 005,00 €	620,59 €	
30/06/2014	Mme-Mr.	AL			Aménagement salle de bains	4 974,85 €	3 237,43 €	-	-	- €	434,00 €			1 290,00 €	26%	1 290,00 €	13,42 €	
30/06/2014	Mme-Mr.	AT	Fauteuil tango confort	3 190,32 €			2 392,74 €	-	-	277,39 €	-	478,00 €	14,98%			478,00 €	42,19 €	
15/07/2014	Mme-Mr.	AT	Fauteuil de douche Swan et ses accessoires, revêtement aquatex et protections de barrières de lit	3 260,26 €			607,25 €	-	-	2 134,01 €	- €	489,00 €	15,00%			489,00 €	30,00 €	
15/07/2014	Mme-Mr.	AT	Océan VIP	1 669,00 €			500,00 €	-	-	915,00 €	-	250,00 €	14,98%			250,00 €	4,00 €	
15/07/2014		AL			Aménagement des sanitaires	4 181,25 €	2 840,63 €	-	-	- €	1 200,00 €			140,00 €	3%	140,00 €	0,62 €	
15/07/2014		AL				Aménagement des sanitaires	4 181,25 €	2 840,63 €	-	-	- €	-			1 340,00 €	32%	1 340,00 €	0,62 €
15/07/2014	Mme-Mr.	AT	Fauteuil manuel, Kuschall, coussin d'assise, accessoires pour FRM, souris ergonomique, clavier adapté, galilée sur verre, monoculaire BX20, clavier à caractères agrandis, logiciel de grossissement Zoom	4 115,38 €			1 061,00 €	593,89 €	558,99 €	1 171,98 €	-	617,00 €	14,99%			617,00 €	112,52 €	
15/07/2014	Mme-Mr.	AT		1 469,00 €		Aménagement de la salle de Bains et fermeture de fenêtres à clé	764,25 €	-	-	484,75 €	-	220,00 €	14,98%			220,00 €	0,00 €	
15/07/2014	Mme-Mr.	AL				4 075,42 €	2 787,71 €	-	-	- €	-			1 287,00 €	32%	1 287,00 €	0,71 €	
15/07/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives gauche et droite, pack TV link	4 486,00 €			1 288,60 €	239,66 €	798,88 €	- €	-	672,00 €	14,98%			672,00 €	1 486,86 €	
15/07/2014	Mme-Mr.	AT	Logiciel de revue d'écran SUPERNOVA, OCR Omnipage, TRANSFORMER USB/CA	4 618,00 €			3 051,00 €	-	-	845,00 €	-	692,00 €	14,98%			692,00 €	30,00 €	
15/07/2014	Mme-Mr.	AT	prothèse auditive gauche	1 684,00 €			399,42 €	199,71 €	500,29 €	302,58 €	-	252,00 €	14,96%			252,00 €	30,00 €	
15/07/2014	Mme-Mr.	AT	z emetteurs acoustique Radio Lisa, lampe flash Radio Lisa, lampe flash de table radio Lisa, avertisseur lumineux de téléphone portable	754,50 €			565,88 €	-	-	45,62 €	-	113,00 €	14,98%			113,00 €	30,00 €	
15/07/2014	Mme-Mr.	AT	Fauteuil verticalisateur propulsion électrique Finesse Balder	28 305,40 €			7 155,12 €	5 187,48 €	12 967,50 €	462,45 €		2 400,00 €	8,48%			2 400,00 €	132,85 €	
TOTAUX				228 212,06 €			110 059,86 €					30 740,00 €		28 918,00 €		59 658,00 €	20 964,87 €	

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES YVELINES

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Participation du foyer
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet														
24/6/14	Mme-Mr	AT	1 audioprothèse	1 420,00 €			279,59 €	119,83 €	79,88 €		561,56 €			213,00 €	15,00%				213,00 €	166,14 €
	Mme-Mr	AT	1 logiciel de communication	5 339,00 €			3 960,00 €				529,00 €			800,00 €	14,98%				800,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	adaptation transport	20 359,81 €			5 000,00 €				50,00 €			2 400,00 €	11,79%				2 400,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	barres d'appui....	269,70 €			215,88 €				0,82 €			3,00 €	1,11%				3,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 vidéo téléagrandisseur	2 380,00 €			2 309,00 €				0,00 €			21,00 €	0,88%				21,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	chaise, tapis... 1 scooter	2 686,26 €			2 503,47 €	78,21 €			0,58 €			54,00 €	2,01%				54,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	2 audio-prothèses	2 180,00 €			559,18 €	239,66 €			1 004,16 €			327,00 €	15,00%				327,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	2 audio-prothèses	2 715,00 €			559,18 €	239,66 €	409,76 €		1 049,40 €			407,00 €	14,99%				407,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 fauteuil roulant , accessoires...	3 050,55 €			550,75 €	603,65 €			1 389,15 €			457,00 €	14,98%				457,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 logiciel d'agrandissement, 1 vidéoloupe...	1 531,00 €			1 293,25 €				0,75 €			187,00 €	12,21%				187,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	4 récepteurs flash portables	760,00 €			570,00 €				26,00 €			114,00 €	15,00%				114,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 fauteuil roulant , accessoires...	3 997,53 €			763,52 €	543,75 €	807,00 €		1 234,26 €			599,00 €	14,98%				599,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AL				salle de bain, wc, volets	14 324,99 €	7 912,50 €				0,17 €					3 089,00 €	21,56%	350,00 €	3 439,00 €
Mme-Mr	AL				salle de bain, portes	14 156,82 €	7 828,41 €				0,73 €					4 062,00 €	28,69%	350,00 €	4 412,00 €	937,27 €
Sous-Totaux				46 688,85 €		28 481,81 €					5 846,58 €			5 582,00 €		7 151,00 €		700,00 €	13 433,00 €	

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES YVELINES (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Participation du foyer	
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet															
18 07 14	Mme-Mr	AT	2 audioprothèses	3 100,00 €			559,18 €	239,65 €			1 465,00 €			465,00 €	15,00%				465,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	fauteuil roulant, accessoires	5 254,16 €			603,65 €	603,65 €	1 509,13 €		469,95 €			788,00 €	15,00%				788,00 €	1 279,78 €	
	Mme-Mr	AT	accessoires culinaires	758,30 €			542,48 €				52,82 €			113,00 €	14,90%				113,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	fauteuil roulant, accessoires	19 395,00 €			6 409,20 €	3 487,95 €	1 500,00 €		0,39 €			764,00 €	3,94%				764,00 €	1 215,61 €	
	Mme-Mr	AT	monte escalier mobile	5 860,53 €			3 960,00 €				179,98 €			879,00 €	15,00%				879,00 €	841,55 €	
	Mme-Mr	AT	émetteur TVLINK, récepteur	1 072,00 €			300,00 €				562,00 €			160,00 €	14,93%				160,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	fauteuil releveur	748,50 €			500,00 €				86,50 €			112,00 €	14,96%				112,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	télé-agrandisseur	4 090,00 €			2 000,00 €				1 317,00 €			613,00 €	14,99%				613,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	2 audioprothèses	2 700,00 €			559,18 €	239,66 €			1 446,16 €			405,00 €	15,00%				405,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	fauteuil releveur, table de lit	708,50 €			533,50 €				19,00 €			106,00 €	14,96%				106,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	aménagement véhicule	8 690,03 €			5 000,00 €				0,63 €			940,00 €	10,82%				940,00 €	1 559,37 €	
	Mme-Mr	AT	radio récepteur, radio lisa station de charge...	358,00 €			246,00 €				9,00 €			53,00 €	14,80%				53,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	fauteuil roulant, accessoires	10 714,00 €			4 796,01 €	3 938,01 €			322,98 €			1 607,00 €	15,00%				1 607,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	2 audioprothèses	3 547,80 €			958,60 €	239,66 €	1 830,00 €		0,72 €			204,00 €	5,75%				204,00 €	314,82 €	
	Mme-Mr	AT	accessoires culinaires	124,50 €			36,13 €				20,37 €			18,00 €	14,46%				18,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	2 audioprothèses	3 980,00 €			559,18 €	239,66 €	159,76 €		1 333,00 €			597,00 €	15,00%				597,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	1 audioprothèse	1 080,00 €			279,59 €	119,83 €	323,80 €		144,78 €			162,00 €	15,00%				162,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	aménagement véhicule	3 825,00 €			3 243,75 €				0,25 €			531,00 €	13,88%				531,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AL				adaptation salle de bain	6 878,49 €	4 189,25 €			0,19 €						1 967,00 €	28,60%		1 967,00 €	722,05 €
	Mme-Mr	AL				adaptation salle de bain	7 594,74 €	4 547,37 €			0,77 €						2 085,00 €	27,45%	350,00 €	2 435,00 €	961,60 €
Mme-Mr	AL				installation ascenseur, fournitures	22 172,00 €	10 000,00 €			0,86 €						960,00 €	4,33%	350,00 €	1 310,00 €	4 039,14 €	
Mme-Mr	AL				adaptation salle de bain	7 042,75 €	4 271,38 €			0,37 €						2 721,00 €	38,64%	350,00 €	3 071,00 €	50,00 €	
Mme-Mr	AL				adaptation salle de bain	4 415,40 €	2 957,70 €			0,70 €						1 407,00 €	31,87%	350,00 €	1 757,00 €	50,00 €	
Sous-Totaux				76 006,32 €		48 103,38 €					7 433,42 €			8 517,00 €		9 140,00 €		1 400,00 €	19 057,00 €		

TOTAL				122 695,17 €		76 585,19 €					13 280,00 €			14 099,00 €		16 291,00 €		2 100,00 €	32 490,00 €	
--------------	--	--	--	--------------	--	-------------	--	--	--	--	-------------	--	--	-------------	--	-------------	--	------------	-------------	--

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES YVELINES (FIN)

	Total Participation régionale aides techniques:	14 099,00 €		
	Total participation régionales aides au logement:	16 291,00 €		
	Total forfait pour les dossiers adaptation logement:	2 100,00 €	350 € x 6 dossiers	
	Total participation régionale:	32 490,00 €		

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE L'ESSONNE

Date de passage au FDC	Noms	Type d'aides	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat / CG / CPAM / MSA	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Participation du foyer
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet												
07/07/2014	Mme-Mr	AL			Aménagement de la salle de bain	6000	3 750,00 €	0,00 €	0,00 €	506,00 €	0,00 €			1 125,00 €	19%		1 125,00 €	619,00 €
	Mme-Mr	AT	Motorisation du fauteuil roulant manuel (FRM combiné siège de voiture)	3 562,60 €			2 788,12 €	0,00 €	0,00 €	156,31 €	0,00 €	534,00 €	14,99%				534,00 €	84,17 €
	Mme-Mr	AT	AT = FRE E890 - Revêtement coussin assise shai - Kit dossier 90 degrés E 800 - Fixation de transport E800 - Train roulant E800 et module SDC pour E800 - Ceinture abdominale E800 - Bretelle pour hamais E800	33 318,45 €			9 147,48 €	5 187,48 €	1 500,00 €	4 000,00 €	9 000,00 €	1 200,00 €	3,60%				1 200,00 €	3 283,49 €
			AV = Aménagement du poste de conduite pour installer le FRE	17 413,49 €			5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	1 200,00 €	6,89%				1 200,00 €	7 213,49 €
	Mme-Mr	AT	2 prothèses auditives	3 980,00 €			958,62 €	239,66 €	243,92 €	1 746,72 €	0,00 €	597,00 €	15,00%				597,00 €	194,08 €
	Mme-Mr	AT	microscope	188,00 €			141,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	28,00 €	14,89%				28,00 €	19,00 €
	Mme-Mr	AL			Transformation de l'atelier en espace salle de bain	6 035,13 €	3 017,57 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		3 017,00 €	50%		3 017,00 €	0,56 €
	Mme-Mr	AL			aménagement de la douche	5 303,00 €	3 401,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		1 901,00 €	36%		1 901,00 €	0,50 €
	Mme-Mr	AT	prothèses auditives + télécommande	4 515,00 €			1 145,37 €	239,66 €	709,78 €	78,75 €	1 600,00 €	677,00 €	14,99%				677,00 €	64,44 €
	Mme-Mr	AT	machine à lire	2 850,00 €			2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	380,70 €	0,00 €	427,00 €	14,98%				427,00 €	42,30 €
	Mme-Mr	AT	2 prothèses auditives et embouts	4 108,00 €			559,18 €	239,65 €	259,77 €	1 825,05 €	0,00 €	616,00 €	15,00%				616,00 €	608,35 €
	Mme-Mr	AT	Prothèse auditive, Embout	1 689,00 €			284,50 €	119,83 €	229,88 €	360,81 €	0,00 €	253,00 €	14,98%				253,00 €	440,98 €
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant manuel - Accessoire du fauteuil roulant - Coussin anti-escarre	3 930,00 €			591,00 €	684,65 €	632,00 €	1 290,02 €	0,00 €	589,00 €	14,99%				589,00 €	143,33 €

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE L'ESSONNE (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Type d'aides	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat / CG / CPAM / MSA	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Participation du foyer
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet												
07/07/2014	Mme-Mr	AT	Siège de douche à propulsion autonome avec coussin d'assise, rampe mobile, support amputé	1 461,00 €			812,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	219,00 €	14,99%				219,00 €	429,75 €
		AL			Création rampe d'accès, élargissement de porte, création espace douche	19 752,20 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		3 500,00 €	18%		3 500,00 €	6 252,20 €
	Mme-Mr	AT	Loupe électronique Zoomax Snow - Pince à trancher - Téléphone à grosse touche - Four micro onde combi grill (Vocal) - Thermomètre médical parlant	1 184,20 €			1 009,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	174,00 €	14,69%				174,00 €	0,30 €
	Mme-Mr	AT	2 prothèses auditives	3 980,00 €			559,18 €	239,66 €	958,86 €	731,39 €	0,00 €	597,00 €	15,00%				597,00 €	893,91 €
	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives droite et gauche	3 480,00 €			559,18 €	239,64 €	159,78 €	0,00 €	0,00 €	522,00 €	15,00%				522,00 €	1 999,40 €
	Mme-Mr	AT	Aménagement du Véhicule = Télécommande multifonction au volant	1 582,50 €			1 186,88 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	237,00 €	14,98%				237,00 €	158,62 €
	Mme-Mr	AT	planche de bain, marche pied anti dérapant, barre d'appui, tapis de bain anti dérapant	263,90 €			208,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	39,00 €	14,78%				39,00 €	16,90 €
	Mme-Mr	AT	prothèses auditives + embouts, réveil flash & coussin vibrant	2 524,00 €			1 118,44 €	239,65 €	400,00 €	290,93 €	0,00 €	378,00 €	14,98%				378,00 €	96,98 €
	Mme-Mr	AT	Aménagement du Véhicule = Fourniture et pose d'une télécommande multifonction, Acquisition d'un véhicule à boîte automatique	4 782,50 €			3 961,88 €	0,00 €	0,00 €	57,00 €	0,00 €	717,00 €	14,99%				717,00 €	46,62 €
	Mme-Mr	AL			Intégration de portes fenêtre sans ressaut - Re configuration de la salle de	21 865,25 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	4 787,41 €	0,00 €	0,00 €		4 500,00 €	21%		4 500,00 €	2 577,84 €
	Mme-Mr	AT	Tablette - Joystick - Contacteur musculaire - Support adapté - Logiciel - Contrôle d'environnement	8 615,00 €			3 960,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 292,00 €	15,00%				1 292,00 €	3 363,00 €
	Mme-Mr	AT	Brancard de douche sur bain ATHEO, Housse de transport ATHEO, Coussin de tête PCH ATHEO	1 690,00 €			1 627,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	62,00 €	3,67%				62,00 €	0,50 €
	Mme-Mr	AL			Installation d'un monte escalier	10 153,32 €	5 826,66 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		4 326,00 €	43%		4 326,00 €	0,66 €
	Mme-Mr	AT	Fauteuil électrique - Option sans code LPP	34 872,31 €			15 948,00 €	3 938,01 €	8 663,62 €	0,00 €	0,00 €	2 400,00 €	6,88%				2 400,00 €	3 922,68 €
	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives droite et gauche - Casque audio compatibles appareils auditifs	4 200,00 €			724,20 €	239,66 €	959,18 €	16,96 €	1 600,00 €	630,00 €	15,00%				630,00 €	30,00 €
	Mme-Mr	AT	Aménagement du véhicule = Surcoût lié à l'achat d'un véhicule avec boîte automatique - Commandes au volants et poignée tournante amovible	4 660,00 €			3 870,00 €	0,00 €	0,00 €	355,50 €	0,00 €	0,00 €					0,00 €	434,50 €
	Mme-Mr	AT	couverts adaptés, raccordement nimbus, fauteuil "seahorse" + accessoires, support bras "ergorest"	2 038,00 €			1 822,77 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	215,00 €	10,55%				215,00 €	0,23 €
	Mme-Mr	AT	Plan de toilette repliable avec sa paire de pied- Tricycle avec options - Siège auto - Déambulateur avec siège et support de tronc	3 851,00 €			886,59 €	1 523,47 €	200,00 €	497,96 €	0,00 €	577,00 €	14,98%				577,00 €	165,98 €
	Mme-Mr	AT	1 prothèse auditive	1 812,00 €			279,60 €	119,83 €	646,75 €	371,12 €	0,00 €	271,00 €	14,96%				271,00 €	123,70 €
TOTAL				156 550,95 €		69 108,90 €						14 451,00 €		18 369,00 €			32 820,00 €	33 227,46 €

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE L'ESSONNE (FIN)

Total Participation régionale aides techniques:	14 451,00 €
Total participation régionales aides au logement:	18 369,00 €
Total participation régionale:	32 820,00 €

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES HAUTS DE SEINE

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	AIDES LEGALES				AIDES EXTRA LEGALES													
			Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet														
09/07/2014	Mmr-Mr	AT	Appareils auditifs	4 000,00 €			559,19 €	239,65 €	159,77 €	0,00 €	1 890,00 €	0,00 €		600,00 €	15,00%				600,00 €	551,39 €
	Mmr-Mr	AT	Appareils auditifs	3 900,00 €			958,61 €	239,65 €	399,42 €	0,00 €	1 250,00 €	0,00 €		585,00 €	15,00%				585,00 €	467,32 €
	Mmr-Mr	AT	Appareils auditifs	3 600,00 €			559,19 €	239,65 €	459,77 €	550,00 €	550,00 €	550,00 €		540,00 €	15,00%				540,00 €	151,39 €
	Mmr-Mr	AT	Appareils auditifs	4 076,00 €			958,61 €	239,65 €	250,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 600,00 €	370,00 €	9,08%				370,00 €	657,74 €
	Mmr-Mr	AT	Appareils auditifs	2 980,00 €			559,19 €	239,65 €	159,77 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €		445,00 €	14,93%				445,00 €	76,39 €
	Mmr-Mr	AT	Appareil auditif gauche	1 750,00 €			479,30 €	119,83 €	579,16 €	40,00 €	50,00 €	40,00 €		260,00 €	14,86%				260,00 €	181,71 €
	Mmr-Mr	AT	Fauteuil roulant manuel et ses accessoires	3 109,00 €			1 030,74 €	558,99 €	0,00 €	325,00 €	330,00 €	330,00 €		465,00 €	14,96%				465,00 €	69,27 €
	Mmr-Mr	AT	Appareils auditifs	3 200,00 €			958,61 €	239,65 €	0,00 €	490,00 €	490,00 €	505,00 €		480,00 €	15,00%				480,00 €	36,74 €
	Mmr-Mr	AT	Appareil auditif gauche	1 460,00 €			479,30 €	119,83 €	0,00 €	190,00 €	190,00 €	190,00 €		215,00 €	14,73%				215,00 €	75,87 €
TOTAL				28 075,00 €							5 250,00 €			3 960,00 €		0,00 €		0,00 €	3 960,00 €	2 267,82 €

Total Participation régionale aides techniques:	3 960,00 €
Total participation régionale:	3 960,00 €

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE SEINE SAINT-DENIS

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	AIDES LEGALES				AIDES EXTRA LEGALES							Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne	
			Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Participation régionale Aides techniques					Taux de participation régionale aides techniques
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet												
02/09/2013	Mme-Mr	AL		0,00 €	Monte escalier	5 680,00 €	3 590 €					1 000 €			1 090,00 €	19,19%	1 090,00 €	0 €
	Mme-Mr	AT	Prothèses Auditives	3 680,00 €			559 €	239 €	1 300 €	401 €	128 €	501 €	552 €	15,00%			552,00 €	0 €
25/10/2013	Mme-Mr	AL			Aménagement de la salle de bain	11 248,90 €	6 374 €					2 000 €			2 874,00 €	25,55%	2 874,00 €	0 €
13/02/2014	Mme-Mr	AT	Fauteuil Roulant Electrique	15 937,80 €				3 938 €	139 €	3 000 €			2 390 €	15,00%			2 390,00 €	6 471 €
	Mme-Mr	AT	Deux prothèses auditives	4 986,00 €			1 863 €	240 €	1 014 €		224 €		747 €	14,98%			747,00 €	898 €
	Mme-Mr	AT	Planche de bain, éponge; lave pied etc	1 282,00 €			1 093 €						188 €	14,66%			188,00 €	0 €
20/03/2014	Mme-Mr	AT	Fauteuil Roulant Manuel	3 238,90 €			266 €	639 €		850 €		1 000 €	485 €	14,97%			485,00 €	0 €
29/04/2014	Mme-Mr	AT	Coussin anti escarre et réparation	953,27 €			586 €				15 €	152 €	142 €	14,90%			142,00 €	59 €
	Mme-Mr	AT	Appareil auditif	1 100,00 €			479 €	120 €			20 €	316 €	165 €	15,00%			165,00 €	0 €
26/05/2014	Mme-Mr	AT	Fauteuil Roulant Verticalisateur	27 119,22 €			14 147 €	5 187 €	1 500 €			3 885 €	2 400 €	8,85%			2 400,00 €	0 €
	Mme-Mr	AT	Lampe loupe, logiciel de grossissement etc	1 442,90 €			1 170 €					57 €	216 €	14,97%			216,00 €	0 €
	Mme-Mr	AT	Prothèses Auditives	3 154,00 €			479 €	240 €		500 €	150 €	1 312 €	473 €	15,00%			473,00 €	0 €
	Mme-Mr	AT	Appareil auditif	1 910,00 €			479 €	120 €		400 €	63 €	500 €	196 €	10,26%			196,00 €	152 €
	Mme-Mr	AT	Aménagement du véhicule	4 500,00 €			3 750 €					75 €	675 €	15,00%			675,00 €	0 €
19/06/2014	Mme-Mr	AL			Monte escalier	8 679,50 €	4 340 €								4 339,00 €	49,99%	4 339,00 €	0 €
TOTAUX				69 304,09 €		25 608,40 €					600,25 €		8 629,00 €		8 303,00 €		16 932,00 €	

Total Participation régionale aides techniques:	8 629,00 €
Total participation régionales aides au logement:	8 303,00 €
Total participation régionale:	16 932,00 €

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL DE MARNE

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT)	Aides Techniques		Adaptation de logement (AL)	Adaptation Logement		AIDES LEGALES				AIDES EXTRA LEGALES				Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne			
			Type d'aide	Coût total du projet		Type d'aide	Coût total du projet	Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques (a)				Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement (b)	Taux de participation régionale adaptation logement
03/07/2014	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives, Phonak Tv Link	3 700,00 €				1 221,10 €	239,66 €	758,89 €				925,35 €	555,00 €	15,00%		555,00 €			
		AT	Prothèses auditives, télécommande, micro directionnel	5 548,00 €				1 525,18 €	239,66 €	958,64 €	1 742,52 €				582,00 €	10,49%		582,00 €	500,00 €		
	Mme-Mr.	AT	Boîtier séchant pour prothèses auditives, réveil flash	329,00 €				246,75 €			42,25 €				40,00 €	12,16%		40,00 €			
		AT	Lampe flash, réveil vibrant	246,00 €				184,50 €				25,50 €			36,00 €	14,63%		36,00 €			
	Mme-Mr.	AT	Lampe portative, logiciel zoomtext, teleagrandisseur	5 154,50 €				2 612,13 €			756,87 €	727,50 €	157,00 €		731,00 €	14,18%		731,00 €	170,00 €		
	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives, boîtier séchant	4 109,00 €				625,93 €	239,66 €	609,76 €	1 371,65 €		460,00 €		602,00 €	14,65%		602,00 €	200,00 €		
		AT	Prothèses auditives	4 000,00 €				758,89 €	239,66 €	1 259,76 €			1 141,69 €		600,00 €	15,00%		600,00 €			
	Mme-Mr.	AT	Système de détection de sonnette, de pleurs de bébé, récepteur vibrant	507,00 €				380,25 €				50,75 €			76,00 €	14,99%		76,00 €			
	Mme-Mr.	AT	Prothèses auditives	3 598,00 €				559,18 €	239,66 €	403,68 €	856,48 €		1 000,00 €		539,00 €	14,98%		539,00 €			
	Mme-Mr.	AT	Guidon de transfert, déambulateur, rollator, élévateur de bain, fauteuil	3 497,20 €				2 120,91 €	436,00 €				240,29 €	200,00 €	500,00 €	14,30%		500,00 €			
	Mme-Mr.	AT	Chariot de douche	4 129,27 €				1 500,00 €			379,27 €	750,00 €	750,00 €		550,00 €	13,32%		550,00 €	200,00 €		
	Mme-Mr.	AL				AL	2 barres d'appui	456,36 €					90,18 €				138,00 €	30,24%	138,00 €		
	Mme-Mr.	AT	Fauteuil roulant manuel et accessoires	3 347,00 €				1 209,24 €	558,99 €				278,77 €	800,00 €	500,00 €	14,94%		500,00 €			
	Mme-Mr.	AT	Aides techniques liées à la déficience visuelle	7 738,00 €				3 960,00 €			1 500,00 €	765,00 €			1 073,00 €	13,87%		1 073,00 €	440,00 €		
		AT	Fauteuil roulant manuel et accessoires	1 599,90 €				48,75 €	593,89 €			319,80 €	398,46 €		239,00 €	14,94%		239,00 €			
	Mme-Mr.	AT	Fauteuil roulant électrique et accessoires	13 984,28 €				6 326,22 €	3 938,01 €	1 400,00 €	640,05 €	500,00 €	600,00 €		580,00 €	4,15%		580,00 €			
	AT	Fauteuil roulant à propulsion manuelle pliant	3 398,82 €				558,99 €	558,99 €	300,00 €	1 130,87 €	350,00 €			500,00 €	14,71%		500,00 €	-0,03 €			
Mme-Mr.	AT	Plage braille	4 630,00 €				3 472,50 €			257,50 €	300,00 €			600,00 €	12,96%		600,00 €				
	AT	Micro avec émetteur/récepteur	2 396,00 €				1 797,00 €			149,00 €	150,00 €			300,00 €	12,52%		300,00 €				
	AT	Prothèses auditives	2 760,00 €				559,18 €	239,66 €	459,76 €	287,40 €		800,00 €		414,00 €	15,00%		414,00 €				
										0,00 €											
TOTAL	14	20		74 671,97 €	1		456 €					4 547,79 €		9 017,00 €		138,00 €		9 155,00 €	1 509,97 €		

Total Participation régionale aides techniques:	9 017,00 €
Total participation régionales aides au logement:	138,00 €
Total participation régionale:	9 155,00 €

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL D'OISE

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle (légal)	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	CCAS	CAF	AGEFIPH	MUTUELLES (Fonds d'action sociale)	Autres	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques (a)	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement (b)	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	RAC	Part restante à la charge de la personne	Montant payé AT	Montant payé AL	Total payé AT+AL	Trop-perçu (montant à rembourser)
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet																								
27-juin-14	Mme-Mr	AL			Aménagement de la salle de bain	11 185,07 €	6 342,54 €							121,27 €							4 500,00 €	40,23%	350,00 €	4 850,00 €	221,26 €	221,26 €			0,00 €	4 500,00 €
	Mme-Mr	AL			Aménagement de la salle de bain	6 757,75 €	4 128,88 €			807,93 €	807,94 €										1 013,00 €	14,99%	350,00 €	1 363,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €	1 013,00 €
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant pliant - chaise de douche	2 021,51 €			899,75 €	805,41 €												303,00 €	14,99%			303,00 €	13,35 €	13,35 €			0,00 €	303,00 €
	Mme-Mr	AT	Logiciel d'agrandissement avec synthèse vocale	1 611,80 €			700,00 €				335,40 €	335,40 €								241,00 €	14,95%			241,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €	241,00 €
	Mme-Mr	AT	boc note informatique - loupe électronique et lecteur Audio MP3	9 218,00 €			5 018,50 €				2 598,50 €									1 382,00 €	14,99%			1 382,00 €	219,00 €	219,00 €				1 382,00 €
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant électrique + accessoires	7 373,27 €			2 040,75 €	4 652,27 €												680,00 €	9,22%			680,00 €	0,25 €	0,25 €			0,00 €	680,00 €
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant électrique + accessoires	30 619,50 €			7 701,14 €	3 938,01 €			4 573,00 €							10 925,30 €		2 400,00 €	7,84%			2 400,00 €	1 082,25 €	1 082,05 €				2 400,00 €
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant manuel + charges exceptionnelles	5 318,00 €			1 542,29 €	558,99 €	558,99 €		905,00 €	905,73 €								797,00 €	14,99%			797,00 €	0,00 €	0,00 €				797,00 €
	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives	3 660,34 €			559,19 €	239,66 €			1 056,00 €	1 256,49 €								549,00 €	15,00%			549,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €	549,00 €
TOTAL				59 822,42		17 943	28 933,04				10 275,83								6 352,00		5 513,00	700,00	12 565,00		1 535,91	0,00	0,00	0,00	11 865,00	

Total Participation régionale aides techniques:	6 352,00 €	
Total participation régionale aides au logement:	5 513,00 €	
Total forfait pour les dossiers adaptation logement:	700,00 €	soit 350 € x 2 dossiers
Total participation régionale:	12 565,00 €	